

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 10954

Numéro SIREN : 852 722 750

Nom ou dénomination : OLAQIN

Ce dépôt a été enregistré le 14/12/2022 sous le numéro de dépôt 61710

OLAQIN

28 QUAI GALLIENI

92150 SURESNES

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

APE : 6201Z SIRET : 85272275000027

Laurent MAITRE

RAPPORT

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui nous a été confiée par Mr MAITRE Laurent pour l'entité :

OLAQIN

Pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Et conformément aux termes de notre lettre de mission du 21/04/2021, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes.

Ces comptes annuels sont joints au présent rapport, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	30 121 785 €
Chiffre d'affaires	17 375 478 €
Résultat net comptable	463 780 €

Olivier PLUNET,
Directeur de service.

Fait à LA ROCHELLE,
Le 21/04/2022.

Frédéric JULIEN,
Expert-comptable.

SOMMAIRE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMPTES ANNUELS	4
Bilan Actif	5
Bilan Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
ANNEXE COMPTABLE	10
Sommaire de l'annexe	10
Règles et méthodes comptables	11
Immobilisations incorporelles	15
Etat des immobilisations	16
Etat des amortissements	17
Provisions inscrites au bilan	18
Provisions risques/charges	19
Liste filiales participations	20
Tab filiales participations	21
Actif circulant - Créances	24
Comptes régularisation Actif	25
Tb var. capitaux propres	26
Etat des échéances des dettes	27
Cptes de régularisation Passif	28
Engagements	29
Honoraires commiss. aux cptes	31
Les effectifs	32
Produits et charges exceptionnels	33
DETAIL DES COMPTES	34
Bilan - Actif détaillé	35
Bilan Passif Détaillé	37
Compte résultat détaillé	39
ETATS DE GESTION	44
Soldes Intermédiaires de Gestion	45
S.I.G. retraités	46
Capacité d'autofinancement	47
Tb de financement	48
Variation de la trésorerie	49
Annexe Variation trésorerie	50
Synthèse	51
Ratios	52
Echéancier d'emprunts pluriannuel	54
Simulation des amortissements	55
IMPRIMES FISCAUX	56
Réal Normal BIC (2019)	57

COMPTES ANNUELS

BILAN ACTIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	au 31/12/21			% de l'actif	Bilan N-1 au 31/12/20	% de l'actif
	Brut	Amorts, dépréc.	Net			
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				52		56
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)	15 398 133		15 398 133		15 398 133	
Autres immobilisations incorporelles	377 427	73 439	303 988		103 316	
Immobilisations incorporelles en cours	1 324 709		1 324 709		656 955	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1		1
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage	348	348			77	
Autres immobilisations corporelles	883 514	605 312	278 202		398 201	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				15		4
Participations et créances rattachées	4 790 706	640 000	4 150 706		640 000	
Prêts et autres immobilisations financières	452 000		452 000		452 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 226 837	1 319 099	21 907 738	73	17 648 682	63
STOCKS ET EN-COURS				4		6
Approvisionnements et matières premières	261 103	509	260 594		140 972	
Marchandises						
Produits finis	1 199 838	131 361	1 068 477		1 454 842	
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	110		110			
CRÉANCES (3)				18		16
Clients et comptes rattachés	5 122 715	9 460	5 113 255		3 893 449	
Etat TVA - autres taxes	204 620		204 620		402 423	
Associés						
Autres créances	23 885		23 885		281 751	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				5		14
Banque - CCP	1 394 983		1 394 983		4 024 612	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	146 564		146 564		20 496	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 353 818	141 330	8 212 488	27	10 218 545	37
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif	1 559		1 559		4 550	
TOTAL DE L'ACTIF	31 582 214	1 460 429	30 121 785	100	27 871 777	100
(1) Dont droit de bail						
(2) Dont à moins d'un an (nette)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						
Groupe			N	N-1	N-2	
Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé			63 083	2 356 223		

BILAN PASSIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Au 31/12/21	% du passif	Bilan N-1 au 31/12/20	% du passif
Capital	10 931 186		10 931 186	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 355		13 355	
Écart de réévaluation				
Réserves	6 231			
Report à nouveau	118 155		-235	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	463 780	2	124 622	
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires	24 979			
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 557 686	38	11 068 927	40
Provisions pour risques	1 559		4 550	
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	1 559		4 550	
DETTES FINANCIÈRES		36		33
Emprunts obligataires convertibles	599 122		313 317	
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	10 104 167		8 633 333	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	143		10	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)	166 080		254 109	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		13		15
Fournisseurs et comptes rattachés	2 021 351		2 463 653	
Etat TVA - autres taxes	632 168		500 031	
Autres dettes fiscales et sociales	1 219 222		1 269 934	
Dettes sur immobilisations	150 920		270	
Autres dettes			126	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 660 498	12	3 338 067	12
TOTAL DES DETTES (1)	18 553 669	62	16 772 850	60
Écarts de conversion passif	8 872		25 450	
TOTAL DU PASSIF	30 121 785	100 %	27 871 777	100 %
(1) Dont à plus d'un an	8 825 000		8 079 994	
(1) Dont à moins d'un an	9 728 669		8 692 856	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	143		10	
(3) Dont emprunts participatifs				
Groupe	N	N-1	N-2	
Taux d'endettement = Dettes totales / actif	62	60		
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an	71	99		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 31/10/19 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 862 018	28	306 723	2	4 555 295	
dont à l'exportation : 546 571		3				
Production vendue (biens et services)	12 513 459	72	18 087 855	98	-5 574 396	-31
dont à l'exportation : 124 700		1				
Montant net du chiffre d'affaires	17 375 478	100	18 394 578	100	-1 019 100	-6
Production stockée						
Production immobilisée	667 754	4	656 955	4	10 799	2
Subventions d'exploitation	28 667		4 000		24 667	617
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	58 512		17 141		41 371	241
Autres produits	25 760		40 257		-14 497	-36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	18 156 170	104	19 112 930	104	-956 760	-5
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 232 791	7			1 232 791	
Variation de stocks	1 280 306	7			1 280 306	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 270 743	7	4 015 519	22	-2 744 776	-68
Variation de stocks	707 949	4	-52 775		760 724	
Autres achats et charges externes	6 728 354	39	7 971 168	43	-1 242 814	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	125 870	1	203 513	1	-77 643	-38
Salaires et traitements	3 247 005	19	3 065 635	17	181 370	6
Charges sociales	1 466 140	8	1 387 037	8	79 103	6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	286 641	2	396 049	2	-109 407	-28
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	141 330	1	43 986		97 344	221
Dotations aux provisions						
Autres charges	18 208		37 708		-19 500	-52
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 505 338	95	17 067 839	93	-562 502	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 650 833	10	2 045 091	11	-394 258	-19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 31/10/19 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	4 550				4 550	
Différences positives de change	137 940	1	192		137 748	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	142 490	1	192		142 298	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	641 559	4	4 550		637 008	
Intérêts et charges assimilées (4)	430 316	2	489 466	3	-59 151	-12
Différences négatives de change	69		24 602		-24 532	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 071 944	6	518 618	3	553 325	107
RÉSULTAT FINANCIER	-929 453	-5	-518 426	-3	-411 027	-79
RÉSULTAT COURANT avant impôts	721 379	4	1 526 665	8	-805 285	-53
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	7 563		1 637 159	9	-1 629 595	-100
Sur opérations en capital			660		-660	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	25 050		2 527		22 522	891
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 613		1 640 346	9	-1 607 733	-98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 613		-1 640 346	-9	1 607 733	98
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	224 986	1	-238 303	-1	463 289	194
TOTAL DES PRODUITS	18 298 661	105	19 113 122	104	-814 462	-4
TOTAL DES CHARGES	17 834 880	103	18 988 501	103	-1 153 620	-6
Bénéfice ou Perte	463 780	3	124 622	1	339 159	272

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 30 121 784,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 463 780,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Acquisition des titres de la SAS AFFID pour un montant de 3 750 000 au 01/07/2021. Un complément de prix été comptabilisé pour 159 920€.
- La société Olaqin a contracté un emprunt afin de procéder à l'acquisition de l'intégralité des actions composant le capital social de la société AFFID SYSTEMES. Cette acquisition pour un prix de 3.750.000 € a été financée par la trésorerie pour 1.000.000 € et par complément de dette senior pour 2.750.000 €.
- L'exercice précédent à une durée de 14 mois couvrant la période du 31/10/2019 au 31/12/2020.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.
- Les Prestations de service correspondant quant à elles aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernent essentiellement la télé mise à jour, les ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition et loués aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. S'agissant des contrats dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par : dans sa version consolidée au 1er janvier 2019.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à ses flux de trésorerie futurs après impôt et actualisés, établis sur 5 ans avec valeur terminale, en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes, taux de marge notamment

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts sont soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ou soit répartis sur la durée de l'emprunt. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

La valeur nette comptable des titres de participation est leur coût d'acquisition à leur date d'entrée dans le patrimoine de la Société OLAQIN.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges). La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de la situation nette détenue ou par la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale.

Les titres Jade-I ont fait l'objet d'une dépréciation total à la clôture de l'exercice.

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les immobilisations en cours concernent le développement d'une plateforme digitale (démarrage en 2020) qui est un outil destiné à centraliser l'intégralité des offres de services du Groupe (Stellair, TMAJ, ...) et des données d'usage en découlant, permettant d'interagir avec les utilisateurs dans le cadre de l'exploitation quotidienne des solutions (qualification prospection, proposition, souscription, facturation, ...). Cette plateforme digitale est destinée à devenir l'outil de gestion interne des offres de services de nouvelle génération.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	1 324 709
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	1 324 709

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL	13 679		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	16 165 991		920 599
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			348		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		17 421		
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		753 583		114 463
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				771 352		114 463
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			640 000		4 150 706
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			452 000		
TOTAL				1 092 000		4 150 706
TOTAL GENERAL				18 043 021		5 185 768

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			13 679	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			17 086 590	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				348	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			17 421	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 953		866 094
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 953	883 862	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 790 706	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				452 000	
TOTAL					5 242 706	
TOTAL GENERAL				1 953	23 226 837	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	10 639	3 040		13 679
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 627	49 133		59 761
TOTAL	21 266	52 173		73 439
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	270	77		348
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 742		1 912
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	372 633	1 953	603 401
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	373 073	234 540	1 953	605 660
TOTAL GENERAL	394 340	286 713	1 953	679 100

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles			24 979				24 979
TOTAL			24 979				24 979
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL			24 979				24 979
Total général non ventilé			24 979				24 979

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires		24 979		24 979
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL			24 979		24 979
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	4 550	1 559	4 550	1 559
TOTAL		4 550	1 559	4 550	1 559
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations				
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation		640 000		640 000
	- autres immobs financières				
Provisions pour dépréciation	Sur stocks et en cours	32 236	131 870	32 236	131 870
	Sur comptes clients	11 750	9 460	11 750	9 460
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		43 986	781 330	43 986	781 330
TOTAL GÉNÉRAL		48 536	807 867	48 536	807 867
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		141 330	43 986	
	- financières		641 559	4 550	
	- exceptionnelles		24 978		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 550,23	1 558,68	4 550,23		1 558,68
TOTAL	4 550,23	1 558,68	4 550,23		1 558,68
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		141 329,94	43 985,70		
financières		641 558,67	4 550,23		
exceptionnelles		24 978,44			

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
JADE-I - 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES - 504746512	321 270	-451 869	100,00	-50 811
AFFID SYSTEMES - 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES - 3	7 622	663 108	100,00	138 661
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES - 504746512	321 270	-451 869	100,00	640 000				185 356	-50 811	
AFFID SYSTEMES - 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES - 380423723	7 622	663 108	100,00	3 999 786	3 999 786			1 285 017	138 661	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières	140 972,27	120 130,58		261 102,85
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	1 487 077,80		287 240,24	1 199 837,56
TOTAL	1 628 050,07	120 130,58	287 240,24	1 460 940,41

ACTIF CIRCULANT

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	452 000		452 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	10 579	10 579	
	Autres créances clients	5 112 137	5 112 137	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	9 413	9 413	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	204 620	204 620	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	4 563	4 563	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	4 667	4 667	
	Divers			
Renvois	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	5 242	5 242	
	Charges constatées d'avance	146 564	146 564	
TOTAUX		5 949 785	5 497 785	452 000
(1)	Montant - Créances représentatives de titres prêtés			
(2)	des - Prêts accordés en cours d'exercice			
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	146 564
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	146 564

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	350 973
Autres créances	9 230
Disponibilités	
TOTAL	360 203

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		6 231		6 231
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-235	118 391		118 155
Résultat de l'exercice	124 622		124 622	
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		24 979		24 979
TOTAL	11 068 927	149 600	124 622	11 093 905

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		2 500 000		2 500 000	
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	8 203 431	1 878 431	6 325 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		166 080	166 080		
Fournisseurs & comptes rattachés		2 021 351	2 021 351		
Personnel & comptes rattachés		549 798	549 798		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		615 606	615 606		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	17 946	17 946		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	632 168	632 168		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	35 871	35 871		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		150 920	150 920		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 660 498	3 660 498		
TOTAUX		18 553 669	9 728 669	8 825 000	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 750 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 279 167			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 660 498
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 660 498

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	599 122
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	496 574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	790 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 886 411

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 413 719,78 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,35 %

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

Garanties sur le prêt n° C430079 de la caisse d'épargne pour 1 768 000€ sur 70 mois :

- Nantissement de compte-titres pour un montant de 5 200 000€
- Nantissement du Fonds de commerce pour un montant de 5 200 000€

Garanties sur le prêt n° c430080 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 612 000€ sur 82 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 1 800 000€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 1 800 000€.

Garanties sur le prêt n° c433795 de la Caisse d'Epargne pour 701 250€ sur 52 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 2 062 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 2 062 500€
- Cession créances de droit commun pour un montant de 2 062 500€

Garanties sur le prêt n° c433796 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 233 750 € sur 64 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 687 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 687 500€.
- Cession créances de droit commun pour un montant de 687 500€

Cautions Bancaire : n° dossier E008102

Date d'ouverture 06/2020.

Encours : 360 000€

Date d'échéance : 01/2030

Durée Totale crédit : 115 mois

165551087 - Caution Bail commercial

	Autres	Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises liées	Montant
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	2 412 714					2 412 714
Assurances à échoir						

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	2 412 714					2 412 714
Engagements en matière de pensions	Autres	Dirigeants	Provisions			Montant
TOTAL	2 412 714					2 412 714

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	25 000	20 000
TOTAL	25 000	20 000

LES EFFECTIFS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	50,00	45,00
Ingénieurs et cadres	42,00	38,00
Agents de maîtrise	5,00	6,00
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Apprenti	3,00	1,00

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TOTAL		

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement		3 040	-3 040	-100
<i>Frais de recherche & develop</i>	13 679	13 679		
<i>Amort r et developpement</i>	-13 679	-10 639	-3 040	-29
Concessions, brevets et droits similaires	303 988	100 276	203 712	203
<i>Concessions, brevets, licences</i>	276 575	39 633	236 942	598
<i>Depots de marques</i>	71 000	71 000		
<i>Marque olaqin</i>	270	270		
<i>Logiciels produits</i>	15 903		15 903	
<i>Amort conc&droits simil brev</i>	-59 761	-10 627	-49 133	-462
Fonds commercial	15 398 133	15 398 133		
<i>Fonds de commerce</i>	15 398 133	15 398 133		
Immobilisations incorporelles en cours	1 324 709	656 955	667 754	102
<i>Immos incorporelles en cours</i>	1 324 709	656 955	667 754	102
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.		77	-77	-100
<i>Materiel industriel</i>	348	348		
<i>Amort materiel industriel</i>	-348	-270	-77	-29
Autres immobilisations corporelles	278 202	398 201	-119 999	-30
<i>Inst gene agenc amenag divers</i>	17 421	17 421		
<i>Mat de bureau & mat informatiq</i>	142 891	85 994	56 898	66
<i>Terminaux point xiring</i>	723 202	667 590	55 613	8
<i>Amor inst.gle.agt.am</i>	-1 912	-170	-1 742	
<i>Amort mat bureau informatique</i>	-60 238	-18 485	-41 753	-226
<i>Amort terminaux point xiring</i>	-543 162	-354 148	-189 014	-53
Immobilisations financières (2)				
Participations	4 150 706	640 000	3 510 706	549
<i>Titres jade-i</i>	640 000	640 000		
<i>Titres affid</i>	4 150 706		4 150 706	
<i>Prov. depreciation titre parti</i>	-640 000		-640 000	
Autres immobilisations financières	452 000	452 000		
<i>Depot cautionnements verses</i>	90 400	90 400		
<i>Depots verses</i>	361 600		361 600	
<i>Depots verses</i>		361 600	-361 600	-100
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	21 907 738	17 648 682	4 259 056	24
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	260 594	140 972	119 622	85
<i>Stocks matieres premieres a</i>	261 103	140 972	120 131	85
<i>Prov. matieres premieres</i>	-509		-509	
Produits intermédiaires et finis	1 068 477	1 454 842	-386 365	-27
<i>Stock produits finis</i>	1 199 838	1 487 078	-287 240	-19
<i>Prov.deprec.produits finis</i>	-131 361	-32 236	-99 125	-307
Avances et acomptes versés sur commandes	110		110	
Créances (3)				
Clients (3)	4 761 164	3 782 117	979 047	26
Clients douteux, litigieux (3)	10 579	14 099	-3 520	-25
Provisions pour dépréciations des clients	-9 460	-11 750	2 290	19
Clients Factures à établir (3)	350 973	108 983	241 990	222
Personnel et comptes rattachés (3)	9 413	23 278	-13 865	-60

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	Valeurs nettes au 31/12/21	Valeurs nettes au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Créances fiscales et sociales (3)	213 850	644 726	-430 876	-67
<i>Subvention d'exploitation</i>	4 667		4 667	
<i>Etat impot/benefices</i>		238 303	-238 303	-100
<i>Tva deduc/autres</i>	104 754	26 285	78 469	299
<i>Credit tva a reporter</i>	17 414	53 912	-36 498	-68
<i>Tva s/fact non parvenues</i>	82 452	322 226	-239 774	-74
<i>Etat produits a recevoir</i>	4 563	4 000	563	14
Débiteurs divers (3)	5 242	16 170	-10 928	-68
Disponibilités	1 394 983	4 024 612	-2 629 629	-65
<i>Cheques a encaisser</i>	9 536		9 536	
<i>Societe generale px</i>	215 172	1 492 208	-1 277 036	-86
<i>Societe generale ps+</i>		6 430	-6 430	-100
<i>Bnp eur</i>	24 671	258 492	-233 821	-90
<i>Bnp - usd - decasements</i>	153 370		153 370	
<i>Caisse epargne encaissements</i>	558 683	77 321	481 362	623
<i>Ce usd</i>	58 789		58 789	
<i>Societe generale eur</i>	374 762	1 683 269	-1 308 507	-78
<i>Bnp usd decasements</i>		506 892	-506 892	-100
Charges constatées d'avance (3)	146 564	20 496	126 069	615
<i>Charges constatees avance</i>	146 564	20 496	126 069	615
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 212 488	10 218 545	-2 006 056	-20
Écarts de conversion actif	1 559	4 550	-2 992	-66
<i>Diminution creances</i>	1 559	4 550	-2 992	-66
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	30 121 785	27 871 777	2 250 008	8

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 10 931 186)	10 931 186	10 931 186		
Capital souscrit appelé verse	10 931 186	10 931 186		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 355	13 355		
Primes d'émission	13 355	13 355		
Réserves				
Réserve légale	6 231		6 231	
Reserve legale	6 231		6 231	
Report à nouveau	118 155	-235	118 391	
Report à nouveau solde credit	118 155		118 155	
Report à nouveau solde debit		-235	235	100
Résultat de l'exercice (bénéfice / perte)	463 780	124 622	339 159	272
SITUATION NETTE	11 532 708	11 068 927	463 780	4
Provisions réglementées	24 979		24 979	
Amortissements dérogatoires	24 979		24 979	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 557 686	11 068 927	488 759	4
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques	1 559	4 550	-2 992	-66
Autres prov. pour risques	1 559	4 550	-2 992	-66
TOTAL PROVISIONS	1 559	4 551	-2 992	-66
DETTES (1)				
Autres emprunts obligataires	2 500 000	2 500 000		
Autres emprunts obligataires	2 500 000	2 500 000		
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	8 203 431	6 446 661	1 756 771	27
Emp aupres des ets de credit	7 604 167	6 133 333	1 470 833	24
Interets courus	599 122	313 317	285 805	91
Societe generale telfix		10	-10	-100
Bnp usd decaissements	143		143	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	166 080	254 109	-88 029	-35
Depots	166 080	254 109	-88 029	-35
Fournisseurs	1 524 777	539 433	985 344	183
Fournisseurs, factures non parvenues	496 574	1 924 220	-1 427 646	-74
Personnels et comptes rattachés	549 798	469 806	79 992	17
Dettes fiscales et sociales	1 301 591	1 300 159	1 432	
Securite sociale	249 184	301 669	-52 485	-17
Caisse retraite complementaire	117 227	97 687	19 540	20
Caisse prevoy cadre non-cadre	11 465	9 443	2 022	21
Charges soc / conges payes	117 236	120 774	-3 537	-3
Org.soc. charges a payer	120 493	91 663	28 830	31
Etat impot/benefices	17 946		17 946	
Tva a decaisser	124 279	10 324	113 955	
Tva collectee tr	457 356	460 264	-2 909	-1
Tva s/factures a etablr	50 533	29 442	21 091	72
Autres impots et taxes assimil	31 734	22 382	9 351	42
Cvae autres charges a payer		104 863	-104 863	-100
Etat charges a payer	4 138	17 189	-13 052	-76
Etat charges a payer		34 459	-34 459	-100
Dettes sur immobilisations et cptes rattachés	150 920	270	150 650	

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Valeurs au 31/12/21	Valeurs au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Autres dettes		126	-126	-100
Produits constatés d'avance	3 660 498	3 338 067	322 431	10
<i>Pca point xiring</i>	2 327 468	2 273 829	53 639	2
<i>Pca ps+</i>	482 476	366 474	116 002	32
<i>Pca helio</i>	388 537	263 737	124 800	47
<i>Pca vehis</i>	62 045	63 591	-1 545	-2
<i>Pca stellair</i>	69 985	18 887	51 098	271
<i>Pca garantie</i>	329 987	351 550	-21 564	-6
TOTAL DETTES	18 553 669	16 772 850	1 780 818	11
Écarts de conversion passif	8 872	25 450	-16 578	-65
<i>Diminution des dettes</i>	8 872	25 450	-16 578	-65
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	30 121 785	27 871 777	2 250 008	8
(1) Dont à plus d'un an	8 825 000	8 079 994		
(1) Dont à moins d'un an	9 728 669	8 692 856		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	143	10		

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 31/10/19 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	4 862 018	306 723	4 555 296	
Ventes marchandises	4 859 282		4 859 283	
Vtes pcs det france		38 162	-38 161	-100
Ventes p.f.export	2 736	263 561	-260 825	-99
Ventes p.f. c.e.e		5 000	-5 000	-100
dont à l'exportation :	546 571			
Production vendue (biens et services)	12 513 459	18 087 855	-5 574 395	-31
Ventes p.f.france	1 735 196		1 735 197	
Vente marchandises tva 8,5%	1 085		1 085	
Ventes p.f.export	543 835		543 836	
Etudes & log.france	46 550		46 550	
Prestations services	9 625 134	1 050 601	8 574 534	816
Prestations de services	88 029		88 029	
Extension de garantie		125 247	-125 246	-100
Prestations.services hard. c.e	36 671	5 000	31 671	633
Prestations services dom tom	86 359	99 033	-12 673	-13
Prestations services olaqin fr		222 532	-222 531	-100
Installations/reparations fran		6 868 574	-6 868 573	-100
Prestations soft france		75 419	-75 418	-100
Prestations soft exonere dom t		16 819	-16 818	-100
Prestations services olaqin fr		9 508 392	-9 508 391	-100
Prestations services olaqin ex		44 447	-44 447	-100
Extension de garantie	278 395		278 396	
Refacturation des frais de per	71 995	71 792	203	
Port refacture (cr?dit co?t) f	210		210	
dont à l'exportation :	124 700			
Montant net du chiffre d'affaires	17 375 478	18 394 578	-1 019 100	-6
Production immobilisée	667 754	656 955	10 800	2
Production immobilisee - immo	667 754	656 955	10 800	2
Subventions d'exploitation	28 667	4 000	24 667	617
Subventions d'exploitation	28 667	4 000	24 667	617
Reprises sur provisions (amorts), transferts de charges	58 512	17 141	41 372	241
Stocks & en cours	32 236		32 237	
Creances	11 750	17 141	-5 391	-31
Transfert de charges d'exploit	14 526		14 527	
Autres produits	25 760	40 257	-14 497	-36
Gains de change creances comm	8 598	37 260	-28 662	-77
Fournisseurs gains de change l	50	226	-176	-78
Prod divers de gest courante	17 112	2 771	14 341	518
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	18 156 170	19 112 930	-956 760	-5
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises	1 232 791		1 232 791	
Achats marchandises 20%	1 232 791		1 232 791	
Variation de stocks	1 280 306		1 280 306	
Ecart inventaire sur marchandi	20 381		20 381	
Mise au rebut marchandises	21 868		21 868	
Variation stocks marchandises	1 126 128		1 126 128	
Consommations internes marchan	111 929		111 929	
Achats de matières premières et autres approvis.	1 270 743	4 015 519	-2 744 776	-68
Matieres (ou groupe) a	113 552	159 254	-45 702	-29
Ach.stock.pf/sf france	197 436	3 005 372	-2 807 936	-93
Ach.stockes mat.premieres impo	2 421 847	1 056 366	1 365 480	129

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 31/10/19 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Ach.stocks mat.premieres cee	187 126	150 425	36 701	24
Ach.stock.pf/sf cee	24 147		24 147	
Contrepartie ach.stocks mp	-890 393	-355 899	-534 494	150
Achats stocks marchandises ce	205 347		205 347	
Contrepartie achats de marchan	-988 318		-988 318	
Variation de stocks	707 949	-52 775	760 724	
Variat° stocks mat.prem.& four	819 634	677 169	142 466	21
Variat° stocks mat.prem.& four	1 367	57 189	-55 822	-98
Variation stocks de produits f		-4 028 141	4 028 141	-100
Variation stocks de pdts finis		3 241 007	-3 241 007	-100
Variation stocks de pdts finis	1 306 812		1 306 812	
Ecart inventaire produits fini	65		65	
Consommations internes pdts fi	86 032		86 032	
Variation stocks de pdts finis	-1 505 962		-1 505 962	
Autres achats et charges externes	6 728 354	7 971 168	-1 242 814	-16
Sous traitance maintenance inf	2 272 348	2 714 321	-441 973	-16
Ss trait.administ. import	2 585	7 467	-4 882	-65
Regie it- projets	1 500	5 288	-3 788	-72
Sous trait. heberg. techniques	249 396	288 212	-38 817	-13
Achats d'etudes ps		15 911	-15 911	-100
Prestataires offshore	120 929	113 815	7 114	6
Prestataires offshore import		43 130	-43 130	-100
Prestataires offshore cee		24 393	-24 393	-100
Achats mat equipem & travaux	20 647	26 854	-6 206	-23
Fournitures non stockables	15 554	4 254	11 300	266
Carburants	9 154	3 731	5 423	145
Four pt equip. outillage	4 071	70 919	-66 847	-94
Materiel informatique et logic	21 364		21 364	
Materiel de demonstration fran	11 342	15 544	-4 202	-27
Petit outillage et mat ind imp		2 205	-2 205	-100
Materiel de demonstration impo	3 240	2 852	388	14
Fournitures administratives	152	6 024	-5 872	-97
Fournitures de bureau	2 827	2 161	666	31
Sous traitance generale	1 301 443	780 688	520 754	67
S/t logistique sav	41 948	30 886	11 061	36
Ss trait.administ.	918 887	1 820 669	-901 782	-50
Ss traitance recyclage	2 599		2 599	
Gardiennage	1 078	95	983	
Locations	6 213	59 716	-53 503	-90
Loyers bureau	224 763		224 763	
Locations mobilières	4 305	1 100	3 205	291
Locat.materiel transports	21 526	20 686	840	4
Taxes vs loyer	57 846		57 846	
Charges locat & de copropriete	115	177 862	-177 747	-100
Entretien et reparations	10 215	2 597	7 618	293
Entret repar. /biens mobiliers	60 501	24 458	36 042	147
Maintenance	150 517	28 754	121 762	423
Primes d'assurances	11 457	11 348	109	1
Assurances - multirisques loca	3 533	3 054	478	16
Assurances - vehicules	4 450	3 357	1 093	33
Assurances - marchandises tran	3 007	3 268	-261	-8
Assurances - divers	1 533	1 346	187	14
Documentation generale	2 088	4 750	-2 662	-56
Frais colloques semin confer	250	2 091	-1 841	-88
Etudes et certification ps	57 719	54 474	3 245	6
Personnel interimaire	112 619	190 899	-78 280	-41
Commis & courtages sur ventes	74 401	140 169	-65 767	-47
Honoraires	160 036	294 384	-134 348	-46
Frais debours / consulting fee	5 939	8	5 930	
Avocats	57 500	4 000	53 500	
Cac	52 500		52 500	
Frais d'actes et de contentieu	284		284	

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 31/10/19 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Divers	1 380		1 380	
Annonces & insertions	24 982	91 417	-66 435	-73
Relations presse		965	-965	-100
Marcoms design	1 860	40 860	-39 000	-95
Relations publiques	4 614	330	4 284	
Echantillons		38 765	-38 765	-100
Foires et expositions	11 124	355	10 769	
Cadeaux a la clientele	1 907	106 802	-104 894	-98
Catalogues et imprimes	7 744	1 215	6 529	537
Publications	5 876	54 811	-48 936	-89
Transports sur achats	194 352	211 031	-16 680	-8
Transport sur achats import	42 489	3 348	39 142	
Transport sur achats europe	85		85	
Transports sur ventes	75 951	69 238	6 712	10
Transport sur repair		30	-30	-100
Transports divers	3 506	1 380	2 126	154
Transport divers import	2 759		2 759	
Transport divers cee	92	54	38	71
Voyages et déplacements	5 496	7 989	-2 493	-31
Locations vehicules	387	125	262	209
Div.frais de deplac.	11 699	15 963	-4 264	-27
Frais de dejeuner	572	1 451	-879	-61
Missions	1 786	340	1 445	425
Receptions	21 472	3 593	17 879	498
Affranchissements	2 930	1 024	1 906	186
Telephone fixe	111 199	122 911	-11 712	-10
Telephone portable	8 726	12 568	-3 841	-31
Internet	100		100	
Services bancaires & assimiles	58 166	113 847	-55 681	-49
Frais rejets prelevements		160	-160	-100
Frais (com) sur depenses cb	73		73	
Sous traitance service generau	23 494	9 752	13 741	141
Frais recrutement de personnel	19 150	53 100	-33 950	-64
Impôts, taxes et versements assimilés	125 870	203 513	-77 643	-38
Taxe d'apprentissage	20 683	17 660	3 023	17
Partic des employ a form cont	39 635	33 010	6 624	20
Partic des employ a forma cont		41 899	-41 899	-100
Cet-cotisation val ajoutee ent	59 768	109 494	-49 726	-45
Taxe sur vehicules de ste	1 575	1 407	168	12
Droits d'enregistrement et de	3 751		3 751	
Taxes diverses	458	42	416	990
Salaires et traitements	3 247 005	3 065 635	181 370	6
Salaires apppointements	2 719 901	2 656 664	63 237	2
Conges payes	43 823	152 019	-108 197	-71
Prov rtt	6 638	-18 747	25 384	-135
Prov prime vacances	3 132	36 180	-33 047	-91
Prov cet	3 737		3 737	
Primes et gratifications	225 296	15 857	209 438	
Indemnités complémentaires	32 569	14 423	18 146	126
Prov primes variables	46 604	168 224	-121 620	-72
Avantage en nature	14 526		14 526	
Forfait navigo	8 354		8 354	
Personnel - interressement	34 636		34 636	
Indemnites et avantages divers	134		134	
Indemnites de licenciement et	107 656	41 015	66 640	162
Charges sociales	1 466 140	1 387 037	79 103	6
Cotisations a l' urssaf	851 998	927 978	-75 980	-8
Cotisations mutuelles	79 155	76 514	2 641	3
Cotis caisses de retraites	289 268	286 396	2 872	1
Cotisations pole emploi	120 538	25 537	95 000	372
Cotisations autres org.sociaux	832	595	238	40

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 31/10/19 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
<i>Prov. charges sociales rtt</i>	3 232	-10 421	13 653	-131
<i>Prov. charges sociales conges</i>	-3 537	12 541	-16 079	-128
<i>Prov charges sociales sur vari</i>	22 345	5 887	16 457	280
<i>Prov charges sociales primes v</i>	1 398	2 668	-1 270	-48
<i>Prov charges sociales cet</i>	1 767		1 767	
<i>Autres charges sociales</i>	51 597	16 400	35 197	215
<i>Vers.comites entrep et etablts</i>	42 629	21 327	21 303	100
<i>Vers aux aut oeuvres sociales</i>		6 830	-6 830	-100
<i>Medecine travail pharmacie</i>	4 919	5 846	-927	-16
<i>Aures charges de personnel</i>		8 940	-8 940	-100
Dotations aux amortissements et dépréciations				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	286 641	396 049	-109 407	-28
<i>Dot amort s/immo incorporelles</i>	52 173	21 266	30 906	145
<i>Dot amort s/immo corporelles</i>	234 469	374 782	-140 314	-37
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	141 330	43 986	97 344	221
<i>Dot deprec stocks & en cours</i>	131 870	32 236	99 634	309
<i>Dot deprec creances</i>	9 460	11 750	-2 290	-19
Autres charges	18 208	37 708	-19 500	-52
<i>Creances de l'exercice</i>	7 105	13 029	-5 924	-45
<i>Perte de changes creances com</i>	972	18 879	-17 907	-95
<i>Pertes de change fournisseurs</i>	1 749	5 549	-3 801	-68
<i>Pertes de change latentes fin.</i>		151	-151	-100
<i>Char div-gestion courante</i>	8 383	100	8 283	
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 505 338	17 067 839	-562 502	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 650 833	2 045 091	-394 258	-19
Quotes-parts de résultat sur opérat. faites en commun				
Produits financiers				
Reprises sur prov. et dépréciations et transf. de charges	4 550		4 550	
<i>Reprise sur provisions financi</i>	4 550		4 550	
Différences positives de change	137 940	192	137 748	
<i>Gains de change operat financ</i>	137 940	192	137 748	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	142 490	192	142 298	
Charges financières				
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	641 559	4 550	637 008	
<i>Dotations prov. financieres</i>	641 559	4 550	637 008	
Intérêts et charges assimilées	430 316	489 466	-59 151	-12
<i>Int des emprunts & dettes</i>	430 316	457 893	-27 577	-6
<i>Int cptes cour & des dep cred</i>		14 306	-14 306	-100
<i>Int banc & sur operat de finan</i>		17 268	-17 268	-100
Différences négatives de change	69	24 602	-24 532	-100
<i>Pertes de change operat financ</i>	69	24 602	-24 532	-100
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 071 944	518 618	553 325	107
RÉSULTAT FINANCIER	-929 453	-518 426	-411 027	79
RÉSULTAT COURANT avant impôts	721 379	1 526 665	-805 285	-53

COMPTE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	Du 31/10/19 Au 31/12/20	Variation	
			en valeur	en %
Produits exceptionnels				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	7 563	1 637 159	-1 629 595	-100
<i>Penalites sur marches</i>		3 333	-3 333	-100
<i>Penalites amendes fisc & pen</i>	5 000	49	4 951	
<i>Autres charges excep.op gest</i>	2 563	1 633 776	-1 631 213	-100
Sur opérations en capital		660	-660	-100
<i>Charges except diverses</i>		660	-660	-100
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	25 050	2 527	22 522	891
<i>Dot.amort except./immos</i>	71		71	
<i>Dot amort exceptionnel immo co</i>		2 527	-2 527	-100
<i>Dot. amort. derogatoire</i>	24 979		24 979	
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 613	1 640 346	-1 607 733	-98
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	-32 613	-1 640 346	1 607 733	-98
Impôt sur les bénéfices	224 986	-238 303	463 289	-194
<i>Impots sur les benefices</i>	328 126		328 126	
<i>Prod-credits impots restituabl</i>	-103 140	-238 303	135 163	-57
TOTAL DES PRODUITS	18 298 661	19 113 122	-814 462	-4
TOTAL DES CHARGES	17 834 880	18 988 501	-1 153 620	-6
Bénéfice ou Perte	463 780	124 622	339 159	272

ETATS DE GESTION

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 31/10/19 Au 31/12/20	en %	Du 31/10/18 Au 31/12/19	en %		en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 375 477,61	100	18 394 577,76	100				
Ventes de marchandises	4 862 018,41	100,0	306 723,05	100,0				
- Coût d'achat des march. vendues	2 513 097,69	51,7						
MARGE COMMERCIALE	2 348 920,72	48,3	306 723,05	100,0				
Production vendue (biens et services)	12 513 459,20	94,9	18 087 854,71	96,5				
+ Production immobilisée	667 753,91	5,1	656 954,70	3,5				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	13 181 213,11	100,0	18 744 809,41	100,0				
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	18 043 231,52	100,0	19 051 532,46	100,0				
- Matières premières	1 978 691,83	15,0	3 962 743,41	21,1				
- Sous-traitance (directe)	2 667 405,64	20,2	3 239 391,00	17,3				
MARGE DE PRODUCTION	8 535 115,64	64,8	11 542 675,00	61,6				
MARGE BRUTE TOTALE	10 884 036,36	62,6	11 849 398,05	64,4				
- Autres achats	67 704,85	0,4	107 688,59	0,6				
- Charges externes	3 993 243,32	23,0	4 624 088,30	25,1				
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	6 823 088,19	39,3	7 117 621,16	38,7				
Subventions d'exploitation	28 666,50	0,2	4 000,00					
- Impôts, taxes et vers. assimilés	125 869,64	0,7	203 512,89	1,1				
- Salaires et traitements	3 247 005,35	18,7	3 065 635,48	16,7				
- Charges sociales	1 466 139,84	8,4	1 387 036,93	7,5				
Total	-4 810 348,33	-27,7	-4 652 185,30	-25,3				
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	2 012 739,86	11,6	2 465 435,86	13,4				
Reprises sur dépréc., prov., amortis	43 985,70	0,3	17 141,00	0,1				
+ Transferts de ch. d'exploitation	14 526,44	0,1						
+ Autres produits d'exploitation	25 760,03	0,1	40 256,75	0,2				
- Dotations amortissements et dépréc.	427 971,40	2,5	440 034,47	2,4				
- Autres charges d'exploitation	18 208,07	0,1	37 708,19	0,2				
Total	-361 907,30	-2,1	-420 344,91	-2,3				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 650 832,56	9,5	2 045 090,95	11,1				
+ Produits financiers	142 490,44	0,8	192,03					
- Charges financières	1 071 943,57	6,2	518 618,35	2,8				
Total	-929 453,13	-5,3	-518 426,32	-2,8				
RÉSULTAT COURANT	721 379,43	4,2	1 526 664,63	8,3				
- Charges exceptionnelles (2)	32 612,99	0,2	1 640 346,03	8,9				
- Impôt sur les bénéfices (IS)	224 986,00	1,3	-238 303,00	-1,3				
Total	-257 598,99	-1,5	-1 402 043,03	-7,6				
RÉSULTAT EXERCICE	463 780,44	2,7	124 621,60	0,7				

(1) dont produits cession éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

S.I.G. RETRAITÉS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	en %	Du 31/10/19 Au 31/12/20	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	17 375 478	100	18 394 578	100	-1 019 100	-6
Ventes de marchandises	4 862 018	100	306 723	100	4 555 295	
- Coût d'achat des marchandises vendues	2 513 098	52			2 513 098	
MARGE COMMERCIALE	2 348 921	48	306 723	100	2 042 198	666
Production vendue (biens et services)	12 513 459	95	18 087 855	96	-5 574 396	-31
+ / - Production stockée						
+ Production immobilisée	667 754	5	656 955	4	10 799	2
PRODUCTION DE L'EXERCICE	13 181 213	100	18 744 809	100	-5 563 596	-30
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	18 043 232	100	19 051 532	100	-1 008 301	-5
- Matières premières	1 978 692	15	3 962 743	21	-1 984 052	-50
- Sous-traitance (directe)	2 667 406	20	3 239 391	17	-571 985	-18
MARGE DE PRODUCTION	8 535 116	65	11 542 675	62	-3 007 559	-26
MARGE BRUTE TOTALE	10 884 036	63	11 849 398	64	-965 362	-8
- Autres achats	67 705		107 689	1	-39 984	-37
- Charges externes	3 993 243	23	4 624 088	25	-630 845	-14
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	6 823 088	39	7 117 621	39	-294 533	-4
Subventions d'exploitation	28 667		4 000		24 667	617
- Impôts, taxes et versements assimilés	125 870	1	203 513	1	-77 643	-38
- Salaires et traitements	3 247 005	19	3 065 635	17	181 370	6
- Charges sociales	1 466 140	8	1 387 037	8	79 103	6
- Cotisations de l'exploitant						
Total	-4 810 348	-28	-4 652 185	-25	-158 163	3
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 012 740	12	2 465 436	13	-452 696	-18
Reprises sur dépréciat., provisions, amortis	43 986		17 141		26 845	157
+ Transferts de charges d'exploitation	14 526				14 526	
+ Autres produits d'exploitation	25 760		40 257		-14 497	-36
- Dotations amortissements, dépréciations	427 971	2	440 034	2	-12 063	-3
- Autres charges d'exploitation	18 208		37 708		-19 500	-52
Total	-361 907	-2	-420 345	-2	58 438	-14
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 650 833	10	2 045 091	11	-394 258	-19
Opérations en commun						
+ Produits financiers	142 490	1	192		142 298	
- Charges financières	1 071 944	6	518 618	3	553 325	107
Total	-929 453	-5	-518 426	-3	-411 027	79
RÉSULTAT COURANT	721 379	4	1 526 665	8	-805 285	-53
+ Produits exceptionnels (1)						
- Charges exceptionnelles (2)	32 613		1 640 346	9	-1 607 733	-98
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	224 986	1	-238 303	-1	463 289	-194
Total	-257 599	-1	-1 402 043	-8	1 144 444	-82
RÉSULTAT EXERCICE	463 780	3	124 622	1	339 159	272

(1) dont produits cessions éléments cédés

(2) dont valeurs comptables éléments cédés

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Valeur au 31/12/21	Valeur au 31/12/20
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 012 740	2 465 436
+ Transferts de charges d'exploitation	14 526	
+ Autres produits d'exploitation	25 760	40 257
- Autres charges d'exploitation	18 208	37 708
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	142 490	192
- Reprises sur Provisions financières	4 550	
- Charges financières	1 071 944	518 618
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	641 559	4 550
+ Produits exceptionnels		
- Produits des cessions d'éléments d'actif		
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	32 613	1 640 346
+ Valeur comptable des immobilisations cédées		
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles	25 050	2 527
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	224 986	-238 303
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 509 825	554 593
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 094 580	447 112
+ Reprises sur amortissements et provisions	48 536	17 141
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés		
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	463 780	124 622

TB DE FINANCEMENT

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

* Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	
Acquisitions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	920 598,77
Immobilisations corporelles	114 463,49
Immobilisations financières	4 150 706,23
Prélèvements des comptes courants	
Diminution des capitaux propres	88 028,64
Emprunts remboursés (capital)	1 279 167,00
TOTAL EMPLOIS	6 552 964,13

Capacité d'autofinancement	1 509 824,51
= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 509 824,51
Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
Apports comptes courants	
Augmentation des capitaux propres	
Subvention investissement	
Emprunts réalisés	2 750 000,00
TOTAL RESSOURCES	4 259 824,51

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (différence entre les capitaux permanents et les actifs immobilisés)

a diminué de 2 293 139,62

Augmentation actif circulant	717 925,35
Diminution des dettes	
TOTAL	717 925,35

Diminution actif circulant	
Augmentation dettes	95 498,62
TOTAL	95 498,62

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT (diff. entre l'actif se renouvelant souvent et les dettes non financières)

a augmenté de 622 426,73

Augmentation de la trésorerie	
-------------------------------	--

Diminution de la trésorerie	2 915 566,35
-----------------------------	--------------

VARIATION DE TRÉSORERIE (= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a diminué de 2 915 566,35

VARIATION DE LA TRÉSORERIE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20
OPÉRATIONS LIÉES À L'ACTIVITÉ		
Excédent brut d'exploitation	2 012 739,86	2 465 435,86
Autres charges et produits liés à l'exploitation et susceptibles d'entraîner un variation de trésorerie :		
+/- Variations des stocks (brut)	1 988 255,07	-52 775,30
+/- Transferts de charges	14 526,44	
+ Autres produits d'exploitation	25 760,03	40 256,75
- Autres charges d'exploitation	18 208,07	37 708,19
+ Quote-part sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers (sauf reprises)	137 940,21	192,03
- Charges financières (sauf dotations)	430 384,90	514 068,12
+ Produits exceptionnels (sauf reprises, quote-part de subv. et produits cessions)		
- Charges exceptionnelles (sauf dotations et valeur comptable des cessions)	7 563,06	1 637 818,54
- Participation des salariés		
- Impôts sur les bénéfices	224 986,00	-238 303,00
Trésorerie potentielle provenant de l'exploitation		
Incidence des variations des décalages de trésorerie sur opérations d'exploitation	-940 186,40	2 982 842,69
Flux de trésorerie généré par l'activité	2 557 893,1	3 484 660,1
OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
+ Cessions d'immobilisations incorporelles		
+ Cessions d'immobilisations corporelles		
+ Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
- Aquisitions d'immobilisations incorporelles	920 598,77	15 522 715,2
- Aquisitions d'immobilisations corporelles	114 463,49	1 432 543,12
- Aquisitions d'immobilisations financières	4 150 706,23	1 091 999,99
+ Subvention d'investissements reçues		
+ Variation des fournisseurs d'immobilisations	150 650,01	269,99
Flux de trésorerie provenant des opérations d'investissements	-5 035 118,	-18 046 988
OPÉRATIONS DE FINANCEMENT		
+ Augmentation de capital		10 944 305,2
- Réduction de capital	88 028,64	
- Prélèvements des comptes courants		
+ Apports compte de l'exploitant		
+ Nouveaux emprunts	2 750 000,00	11 654 108,6
- Remboursements d'emprunts	1 279 167,00	2 766 666,67
Flux de trésorerie provenant des opérations de financements	1 382 804,3	19 831 747,
Variation de trésorerie	-1 094 420,	5 269 418,9
Trésorerie à l'ouverture	3 711 285,1	
Trésorerie à la clôture	795 718,81	3 711 285,1

Anomalie sur la trésorerie de -1 821 145,41

ANNEXE VARIATION TRÉSORERIE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20
Incidence des variations de trésorerie sur opérations d'exploitation		
VARIATION DE L'ACTIF CIRCULANT SUR LES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes versés sur commandes	110,15	
Clients et comptes rattachés	1 217 516,93	3 905 198,43
Etat, TVA, Autres taxes	-197 802,47	402 422,61
Autres créances	-257 866,66	281 751,35
Comptes de régularisations	123 077,06	25 045,96
Total	885 035,01	4 614 418,3
VARIATION DES DETTES SUR LES OPÉRATIONS D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes reçus sur commandes		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-442 302,32	2 463 652,96
Personnel et comptes rattachés	79 992,43	469 805,78
Organismes sociaux	-5 628,91	621 234,83
Etat, TVA, Autes impôts	7 060,69	678 924,31
Autres dettes	-126,00	126,00
Comptes de régularisations	305 852,72	3 363 517,16
Total	-55 151,39	7 597 261,0
Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation	-940 186,40	2 982 842,6

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20	Variation N / N-1		Variation N-1 / N-2
VARIATION DE TRÉSORERIE					
Valeurs mobilières de placement					
Caisse					
Disponibilités	795 718,81	3 711 285,16	-2 915 566,3		
Concours bancaires courants					
Total	795 718,81	3 711 285,1	-2 915 566,		

SYNTHÈSE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉLÉMENTS DE RENTABILITÉ	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Chiffre d'affaires	17 375 478	18 394 578		-1 019 100	-6
Ventes de marchandises	4 862 018	306 723		4 555 295	
Production de l'exercice	13 181 213	18 744 809		-5 563 596	-30
Marge commerciale	2 348 921	306 723		2 042 198	666
Marge globale	10 884 036	11 849 398		-965 362	-8
Valeur ajoutée	6 823 088	7 117 621		-294 533	-4
Excédent brut d'exploitation	2 012 740	2 465 436		-452 696	-18
Amortissements et provisions	427 971	440 034		-12 063	-3
Résultat d'exploitation	1 650 833	2 045 091		-394 258	-19
Résultat financier	-929 453	-518 426		-411 027	-79
Résultat courant	721 379	1 526 665		-805 285	-53
Résultat exceptionnel	-32 613	-1 640 346		1 607 733	98
Résultat net de l'exercice	463 780	124 622		339 159	272

ÉLÉMENTS FINANCIERS	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Capacité d'autofinancement	1 509 825	554 593		955 232	172
Fonds de roulement net global	63 083	2 356 223		-2 293 140	-97
Besoin en fonds de roulement	-732 636	-1 355 063		622 427	-46
Trésorerie	795 719	3 711 285		-2 915 566	-79

RATIOS	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 31/10/19 au 31/12/20		Variation N / N-1	
	Montant	Montant	Montant	Valeur	%
Crédit clients (en jours)	90	76		14	19
Crédit fournisseurs (en jours)	65	74		-9	-13
Rotation stocks (en jours)	108	172		-64	-37
Autonomie financière					-5
Capacité de remboursement					133
Taux d'endettement	1	1			13
Rentabilité financière					300
Rentabilité commerciale					200

RATIOS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Calcul	N	N-1
Autonomie financière			
<u>Capitaux propres</u>	11 557 685,86		
<u>Total passif</u>	30 121 784,92	0,38	0,40

Ce ratio mesure l'indépendance financière de votre entreprise vis à vis des sources de financement extérieures.

Solvabilité à court terme			
<u>Créances + disponibilités + VMP</u>	6 883 417,84		
<u>Dettes et pdts constatés d'avance à moins d'un an</u>	9 728 668,65	0,71	0,99

Ce ratio indique la capacité de votre entreprise à rembourser ses dettes à court terme avec ses ressources disponibles.

RATIOS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Calcul	N	N-1
Crédit consenti aux clients			(en jours)
Clients et comptes rattachés (*) X Nombre jours de l'exercice	1 869 791 106,4 20 770 589,61	90,02	75,93
Ventes TTC			

Ce ratio indique la durée moyenne du crédit accordé à vos clients. Son évolution doit être suivie avec intérêt, eu égard à la charge de trésorerie que ce crédit peut représenter.

(*) Y compris les effets escomptés non échus.

Crédit accordé par les fournisseurs			(en jours)
Fournisseurs et comptes rattachés X Nombre jours de l'exercice	737 792 983,60 11 415 410,26	64,63	74,03
Achats et autres charges externes TTC			

Ce ratio indique le délai de paiement moyen accordé par vos fournisseurs. Ce délai constitue une ressource financière et allège donc les besoins de trésorerie.

ECHÉANCIER D'EMPRUNTS PLURIANNUEL

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

EMPRUNTS DE L'ENTREPRISE

Date début	Montant du capital	Nombre d'échéances	Taux	12/2021	12/2022	12/2023	12/2024	12/2025	12/2026	Date fin Ex suivants
- 003 - Emprunt Obligataire Cabestan - 3										déc. 2026
déc. 2019	2 500 000	7 Annuelle	10,0	279 247	307 171	337 888	371 677	408 845	2 949 729	
- 001 - Emprunt CE 5.2m€ - 1										oct. 2025
déc. 2019	5 200 000	24 Trimestriell	1,90	949 915	933 814	916 753	900 149	883 362		
- 002 - Emprunt CE 1.8m€ - 2										oct. 2026
déc. 2019	1 800 000	28 Trimestriell	2,30	41 860	42 205	41 975	42 090	41 975	1 841 860	
- 004 - EMPRUNT CE 2 062 500€ - 4										oct. 2025
juin 2021	2 062 500	20 Trimestriell	1,90	426 588	444 460	436 274	428 436	420 468		
- 005 - EMPRUNT CE 687500€ TB1 - 5										oct. 2026
juin 2021	687 500	24 Trimestriell	2,30	5 578	16 120	15 988	16 076	16 032	703 532	
TOTAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
TOTAL GÉNÉRAL DES ÉCHÉANCES				1 703 188	1 743 770	1 748 878	1 758 428	1 770 682	5 495 122	
DONT CAPITAL				1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	1 279 167	4 987 500	
DONT INTÉRÊTS				424 021	464 603	469 712	479 262	491 516	507 622	

SIMULATION DES AMORTISSEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

N°	Date à amortir	Désignation Taux	Durée	Val. à amort V.N.C. début	Exercices					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026
CUMUL TOUS COMPTES				Val. à amort V.N.C. début	Exercices					
					2021	2022	2023	2024	2025	2026

IMPRIMES FISCAUX

		N° 2065 - SD 2022  N° 11084* 23 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS	
Exercice ouvert le 01/01/21 et clos le 31/12/21		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		X	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES		Mél : dominique.laubier@olaqin.fr	
SIRET 8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 0 2 7		Ancienne adresse en cas de changement :	
Adresse du principal établissement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales , désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET			
B ACTIVITE			
Activités exercées PROGRAMMATION INFORMATIQUE		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal 1 238 213 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
Autres PV imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)			
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée		Nom / Adresse 0 N°	
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe		Nom / Adresse N°	
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE			
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
AGLEVA 107 Avenue Michel Crepeau 17041 LA ROCHELLE Tél : 0549712800		Tél :	
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 20/04/22 Lieu : SURESNES	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné		Qualité et nom du signataire : PDG LAURENT MAITRE	
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :		Signature	

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

H RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres			b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)								c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées								d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)								e	
								f	
								g	
								h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)								i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI								j	
Montant des revenus répartis (5)								Total (a à h)	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.						
						à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
1			2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)									
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%				
							0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
					MVLT imputée sur les PVLt de l'exercice				
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice				
					MVLT restant à reporter				
L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et reçus au titre de l'exercice									
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice									

Désignation de l'entreprise : <u>OLAQIN</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>			
Adresse de l'entreprise <u>28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>14</u>			
Numéro SIRET* <u>8527227500027</u>		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, <u>31/12/2021</u>			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
			Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		
		Frais de développement*	CX	13 679	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	363 748	
		Fonds commercial (1)	AH	15 398 133	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	1 324 709	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		
		Constructions	AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	348	
		Autres immobilisations corporelles	AT	883 514	
		Immobilisations en cours	AV		
		Avances et acomptes	AX		
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	
			Autres participations	CU	4 790 706
			Créances rattachées à des participations	BB	
			Autres titres immobilisés	BD	
			Prêts	BF	
			Autres immobilisations financières*	BH	452 000
TOTAL (II)		BJ	23 226 837		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	261 103	
		En cours de production de biens	BN		
		En cours de production de services	BP		
		Produits intermédiaires et finis	BR	1 199 838	
		Marchandises	BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	110	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 122 715	
		Autres créances (3)	BZ	228 505	
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		
	DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		
		Disponibilités	CF	1 394 983	
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	146 564	
		TOTAL (III)	CJ	8 353 818	
		Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
Primes de remboursement des obligations (V)		CM			
Ecart de conversion actif * (VI)		CN	1 559		
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	31 582 214		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:	CP		
(3) Part à plus d'un an :		CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

Désignation de l'entreprise		OLAQIN		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :10 931 186.....)			DA	10 931 186	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	13 355	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	6 231	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG		
	Report à nouveau			DH	118 155	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	463 780	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK	24 979	
	TOTAL (I)			DL	11 557 686	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	1 559	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	1 559	
DETTES (4)	Emprunts obligatoires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligatoires			DT	2 500 000	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	8 203 431	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	166 080	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 021 351	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 851 389	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	150 920	
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	3 660 498	
TOTAL (IV)			EC	18 553 669		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED	8 872	
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	30 121 785		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	9 728 669	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	143	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : OLAQIN

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA	4 315 447	FB	546 571	FC	4 862 018	
	Production vendue {	biens * services *	FD	2 280 116	FE		FF	2 280 116	
			FG	10 108 643	FH	124 700	FI	10 233 343	
			Chiffres d'affaires nets *	FJ	16 704 207	FK	671 271	FL	17 375 478
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN	667 754	
	Subventions d'exploitation						FO	28 667	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	58 512	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	25 760	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	18 156 170	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS	1 232 791	
	Variation de stock (marchandises) *						FT	1 280 306	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	1 270 743	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *						FV	707 949	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	6 728 354	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	125 870	
	Salaires et traitements *						FY	3 247 005	
	Charges sociales (10)						FZ	1 466 140	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	286 641	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	141 330
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	18 208	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	16 505 338	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 650 833		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	4 550	
	Différences positives de change						GN	137 940	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
Total des produits financiers (V)						GP	142 490		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	641 559	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	430 316	
	Différences négatives de change						GS	69	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
Total des charges financières (VI)						GU	1 071 944		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	-929 453		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	721 379		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE 7 563	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG 25 050	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH 32 613	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	-32 613	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	224 986	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	18 298 661	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	17 834 880	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	463 780	
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP
			- Crédit-bail immobilier	HQ
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)		HX
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)		RC
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)		RD
	(9)	Dont transfert de charges		A1 14 526
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	Facultatives A6	Obligatoires A9
			dont cotisations facultatives Madelin A7	
		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
PENALITE JUGEMENT INGENICO		5 000		
DIVERS PRODUITS EXCEPTIONNELLES		2 563		
DOTATION AMORTISSEMENT EXCEPTIONNEL		71		
DOTATION AMORTISSEMENT DEROGATOIRE FRAIS ACQUISITION TITRES		24 979		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
			Charges antérieures	
			Produits antérieurs	

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>										Néant ☐ *				
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations						
						1		2		3				
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	13 679		D8			D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	16 165 991		KE			KF	920 599		
CORPORELLES	Terrains				KG			KH			KI			
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ			KK			KL		
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM			KN			KO		
		Installations gales, agencets*, aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	348		KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	17 421		KW			KX			
		Matériel de transport *			KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	753 583		LC			LD	114 463		
		Emballages récupérables et divers *			LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours				LH			LI			LJ			
	Avances et acomptes				LK			LL			LM			
	TOTAL III				LN	771 352		LO			LP	114 463		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
Autres participations				8U	640 000		8V			8W	4 150 706			
Autres titres immobilisés				1P			1R			1S				
Prêts et autres immobilisations financières				1T	452 000		1U			1V				
TOTAL IV				LQ	1 092 000		LR			LS	4 150 706			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	18 043 021		ØH			ØJ	5 185 768			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		3		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CØ			DØ	13 679		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV			LW	17 086 590		1X			
CORPORELLES	Terrains		IP		LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui	IR		MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions	IS		MG			MH			MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ			MK	348		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers	IU		MM			MN	17 421		MO			
		Matériel de transport	IV		MP			MQ			MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS	1 953		MT	866 094		MU			
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes		NC		ND			NE			NF			
	TOTAL III		IY		NG	1 953		NH	883 862		NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU			M7			ØW		
Autres participations		IØ		ØX			ØY	4 790 706		ØZ				
Autres titres immobilisés		I1		2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E			2F	452 000		2G				
TOTAL IV		I3		NJ			NK	5 242 706		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	1 953		ØL	23 226 837		ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : OLAQIN						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/12/2021						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement				CY	10 639			EL	3 040			EM				EN	13 679		
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE	10 627			PF	49 133			PG				PH	59 761		
TOTAL I				RK	21 266			RM	52 173			RN				RO	73 439		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	270			QA	77			QB				QC	348		
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	170			QE	1 742			QF				QG	1 912		
	Matériel de transport			QH				QI				QJ				QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	372 633			QM	232 721			QN	1 953			QO	603 401		
	Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU	373 073			QV	234 540			QW	1 953			QX	605 660		
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	394 340			ØP	286 713			ØQ	1 953			ØR	679 100		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6	24 979	P7		P8		P9		Q1	24 979				
TOTAL I		RW		RX		RY	24 979	RZ		SB		SC		SD	24 979				
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO					
TOTAL III																			
Total général (I + II + III)		NP		NQ		NR	24 979	NS		NT		NU		NV	24 979				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	24 979		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY			Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	24 979						
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *																	
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8					
Primes de remboursement des obligations										SP				SR					

Désignation de l'entreprise OLAQIN								Néant ☐ *		
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4			
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM	24 979	TN		TO	24 979	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS	24 979	TT		TU	24 979	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	4 550	5W	1 559	5X	4 550	5Y	1 559	
	TOTAL II	5Z	4 550	TV	1 559	TW	4 550	TX	1 559	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V	640 000	9W		9X	640 000
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	32 236	6P	131 870	6R	32 236	6S	131 870	
	Sur comptes clients	6T	11 750	6U	9 460	6V	11 750	6W	9 460	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	43 986	TY	781 330	TZ	43 986	UA	781 330	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	48 536	UB	807 867	UC	48 536	UD	807 867	
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	141 330	UF	43 986				
			UG	641 559	UH	4 550				
			UJ	24 978	UK					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.								10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.										

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : <u>OLAQIN</u>										Néant ☐ *			
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières			UT	452 000	UV		UW	452 000				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	10 579	10 579							
	Autres créances clients			UX	5 112 137	5 112 137							
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)			Z1									
	Personnel et comptes rattachés			UY	9 413	9 413							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	204 620	204 620							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	4 563	4 563							
		Divers		VP	4 667	4 667							
	Groupe et associés (2)			VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	5 242	5 242							
	Charges constatées d'avance			VS	146 564	146 564							
TOTAUX			VT	5 949 785	VU	5 497 785	VV	452 000					
RENVIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B			ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y										
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z	2 500 000			2 500 000						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG										
	à plus d'1 an à l'origine		VH	8 203 431	1 878 431		6 325 000						
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	166 080	166 080								
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	2 021 351	2 021 351								
Personnel et comptes rattachés			8C	549 798	549 798								
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	615 606	615 606								
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	17 946	17 946								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	632 168	632 168								
	Obligations cautionnées		VX										
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	35 871	35 871								
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J	150 920	150 920								
Groupe et associés (2)			VI										
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K										
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2										
Produits constatés d'avance			8L	3 660 498	3 660 498								
TOTAUX			VY	18 553 669	VZ	9 728 669	8 825 000						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 750 000	(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL						
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 279 167	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD								

Désignation de l'entreprise : OLAQIN				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant ☐ *	Exercice N, clos le : 31/12/2021			
I. RÉINTÉGRATIONS									BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)								WA	463 780		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD			
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								RA			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WI			
	Amendes et pénalités								WJ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE				WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
Régimes particuliers / impositions différées	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux de 0 %											
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions											
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)											
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW				
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3			
								TOTAL I		WR	1 447 539	
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*									WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégréées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)									WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)								WV		
		- imposées au taux de 0 %								WH		
		- imposées au taux de 19 %								WP		
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs								XB		
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %								I6			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WZ			
Régime des sociétés mères et des filiales *				Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation				2A				
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)									ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY			
	Majoration d'amortissement*								XD			
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5			
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA			
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC			
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB			
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)									XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		)	103 140		
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB		dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD					
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI		Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI					
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL									
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL II		XH	103 140	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{		bénéfice (I moins II)		XI	1 344 399	)		
				{		déficit (II moins I)					XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *										XL	106 186	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	1 238 213	XO		

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	106 186
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis	Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾		K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	106 186
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	377 087
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
			8X	8Y	
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN	YO	
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case comprend au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>OLAQIN</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	-235	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB	6 231									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	124 622			ZD										
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE										
			ZF													
	TOTAL I	ØF	124 387			TOTAL II	ZH	124 387								
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7		YQ									
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR									
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS									
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTÉRIEURES	- Sous-traitance						YT	4 933 359								
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8	308 556	XQ	314 769								
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU	112 619								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	352 041								
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV									
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		ST	1 015 566								
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						ZJ	6 728 354								
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE						YW	59 768								
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		9Z	66 102								
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD						YX	125 870								
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée						YY	3 395 112								
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	2 183 522								
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2021)						ØB	2 719 901								
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						ØS									
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%								
	- Numéro de centre agréé *		XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)			ZR								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG									
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI						RH									
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL								
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC								
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO								
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF								
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ											

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : OLAQINNéant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	MATERIEL	1 953	1 953		
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées ***

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨							
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩							
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : OLAQIN		Formulaire déposé au titre de l'IR		EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)						
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
	N-9					
TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.) ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre						
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL						

Désignation de l'entreprise : OLAQIN

Néant ☒ *

- ① Entreprises soumises à l'IS
② Entreprises soumises à l'IR

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : OLAQIN				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : OLAQIN															Néant ☐ *				
Exercice ouvert le :01/01/2021.....										et clos le :31/12/2021.....					Durée en nombre de mois 1 2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS																			
Effectif moyen du personnel * :															YP		51		
Dont apprentis															YF		8		
Dont handicapés															YG				
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE																			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE																			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		17 375 478		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées															OK				
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OL				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT				
TOTAL 1															OX		17 375 478		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		25 760		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE		667 754		
Subventions d'exploitation reçues															OF		28 667		
Variation positive des stocks															OD		1 505 962		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI		14 526		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT				
TOTAL 2															OM		2 242 668		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾																			
Achats															ON		5 238 645		
Variation négative des stocks															OQ		3 494 217		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		3 678 589		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															OS		6 213		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ				
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		18 208		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante															OY				
TOTAL 3															OJ		12 435 872		
IV - Valeur ajoutée produite																			
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)															OG		7 182 274		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.															SA		7 182 274		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE																			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.																			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD																			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre															EV		X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		17 375 478		
Effectifs au sens de la CVAE *															EY		45		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)															HX				
Période de référence															GY		0 1 / 0 1 / 2 0 2 1		
Date de cessation															HR		3 1 / 1 2 / 2 0 2 1		
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclarati																			

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2021

N° SIRET

8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

OLAQIN

ADRESSE (voie)

28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL

92150

VILLE

SURESNES

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

7927108

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

11

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

3001728

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SCAAC

Dénomination

ANDERA PARTNERS

N° SIREN (si société établie en France)

444071989

% de détention

72,5200

Nb de parts ou actions

7 927 108,00

Adresse :

N°

374

Voie

RUE SAINT HONORE

Code Postal

75001

Commune

PARIS-01

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Mr

Nom patronymique

MAITRE

Prénom(s)

LAURENT

Nom marital

% de détention

19,9600

Nb de parts ou actions

2 181 672,00

Naissance :

Date

28/09/1972

N° Département

13

Commune

MARSEILLE-01

Pays

France

Adresse :

N°

3

Voie

RUE JULES EDOUARD VOISEMBERT

Code Postal

92130

Commune

ISSY-LES-MOULINEAUX

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

N° SIRET : 8 5 2 7 2 2 7 5 0 0 0 0 2 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE OLAQIN

ADRESSE (voie) 28 QUAI GALLIENI

CODE POSTAL 92150

VILLE SURESNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 2

Forme juridique SAS Dénomination JADE-I

N° SIREN (si société établie en France) 504746512 % de détention 100,00

Adresse : N° 28 Voie QUAI GALLIENI

Code Postal 92150 Commune SURESNES Pays France

Forme juridique SAS Dénomination AFFID SYSTEMES

N° SIREN (si société établie en France) 380423723 % de détention 100,00

Adresse : N° 28 Voie QUAI GALLIENI

Code Postal 92150 Commune SURESNES Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE 2021 ou exercice

Désignation de l'entreprise OLAQIN

du 01/01/21

Adresse 28 QUAI GALLIENI

92150 SURESNES

au 31/12/21

A. FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MAITRE LAURENT PDG				3 RUE JULES EDOUARD VOISEMBERT 92130 ISSY LES MOULINEAUX			
2	LAPORTE ERIC DIRECTEUR DES ALLIANCES ET PARTENAR				13 RUE DE VINTIMILLE 75009 PARIS			
3	TRIERWEILER FRANZ DIRECTEUR TECHNIQUE ET OPERATIONS				76 AVENUE GAMBETTA 92400 COURBEVOIE			
4	LAUBIER DOMINIQUE DIRECTEUR DES OPERATIONS				14 RUE DE LUZARCHES 60580 COYE LA FORET			
5	MARTIN PATRICE DIRECTEUR OFFRES ET COMMERCIAL				3 RUE DE CONFLANS 94220 CHARENTON LE PONT			
6								
7								
8								
9								
10								
RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6) 6	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8 9
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice 4) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5		aux véhicules et autres biens (v. notice 7) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8) 8	
1	141 693			141 693				141 693
2	74 807			74 807				74 807
3	91 903			91 903				91 903
4	106 404			106 404				106 404
5	85 067			85 067				85 067
6								
7								
8								
9								
10								
**	499 874			499 874				499 874

** TOTAUX

B. AUTRES FRAIS

	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	1 907
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	21 472
Totaux	23 379

C. ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables  9	
- de l'exercice 2021 (total col. 9 + total col. 10)  10	523 253	- de l'exercice 2021  10	1 238 213
- de l'exercice précédent  10	661 538	- de l'exercice précédent  10	0

Nom et qualité du signataire
LAURENT MAITRE
PDG

A SURESNES, le 20/04/22
Signature,

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise OLAQIN
Numéro siret 85272275000027

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
DEPRECIATION TITRES JADE-II		640 000
TOTAL		640 000

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
Crédit d'impôt recherche		103 140
TOTAL		103 140

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
CLTS FACT A ETABLIR	350 973
CLIENTS - FAE HG VEHIS	
CLIENTS - FACTURES A ETABLIR (	
CLIENTS F.A.E (H.G)	
Opérations Particulières avec	
SUBVENTION D'EXPLOITATION	4 667
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	4 563
Total des produits à recevoir	360 203

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Montant
INTERETS COURUS	599 122
FRS FACTURES NON PARVENUES	496 574
DETTES POUR CONGES PAYES	256 113
PROV. CET	3 737
PERSONNEL AUT CHARGES A PAYER	66 133
PERSONNEL - CHARGES A PAYER PR	23 499
PERSONNEL - VARIABLES CHARGES	199 366
CHARGES SOC / CONGES PAYES	117 236
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	120 493
ETAT CHARGES A PAYER	4 138
Total des charges à payer	1 886 411

Désignation de l'entreprise OLAQIN
Numéro de siret 85272275000027

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES AVANCE			146 564		
Total des charges constatées d'avance			146 564		

Copyright Groupe ISA (2022) ISACOMPTA

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
PCA POINT XIRING			2 327 468		
PCA PS+			482 476		
PCA HELIO			388 537		
PCA VEHIS			62 045		
PCA STELLAIR			69 985		
PCA GARANTIE			329 987		
Total des produits constatés d'avance			3 660 498		

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE

Les déclarations 2069-A-SD, 2069-A-1-SD et 2069-A-2-SD sont obligatoirement télé-déclarées depuis le 1er janvier 2020 en utilisant la procédure EDI-TDFC. Pour plus d'information sur la télédéclaration, veuillez consulter le portail fiscal www.impots.gouv.fr, rubrique « Professionnels ». Dans ces conditions, il n'est plus nécessaire d'adresser une copie au Ministère chargé de la Recherche, les données lui étant directement transmises.

Le modèle de dossier justificatif du CIR est à la disposition des entreprises sur le site du Ministère chargé de la Recherche. Ce dossier est à remplir chaque année par les entreprises pour justifier leur déclaration.

Exercice ouvert le ¹	01	01	2021	Clos le	31	12	2021
---------------------------------	----	----	------	---------	----	----	------

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	Code NACE	62.01Z
	852722750	Activités (cf notice)	A5
OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES	(ancienne adresse en cas de changement)		

Cachet du service

• Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés (Art 223 A du CGI) *	CX	
N° SIREN de la société mère		
Nombre de sociétés du groupe (y compris la société mère) pour lesquelles une déclaration 2069-A-SD est ou sera déposée,		
Montant du crédit d'impôt du groupe (à compléter exclusivement dans le cadre du dépôt de la déclaration de la société mère, renseignement non demandé à une société fille)	DX	

Entreprises ayant engagé pour la 1ère fois des dépenses de recherche en 2021*	AZ	
---	----	--

• Entreprises nouvelles créées en 2021 *	BZ		Préciser la date de début d'activité (cf notice)						
• PME au sens communautaire*	KZ	X	Préciser si entreprise autonome, partenaire et/ou liée (cf notice) Autonome						
• Chiffre d'affaires HT	DZ	17 375 478							
• Nombre de salariés	CZ	51	• Nombre de chercheurs et techniciens	EZ	10	• Nombre de "jeunes docteurs" (si dépenses déclarées ligne I-5)	FZ		
• Sociétés de personnes n'ayant pas opté pour l'IS *	IZ		• Société bénéficiant du régime des JEI (article 44 sexies A du CGI)*					GZ	

*Cocher la case correspondante

I - DÉPENSES DE RECHERCHE OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT		ANNÉE CIVILE 2021
Dotations aux amortissements des immobilisations affectées à la recherche	1	157
Dotations aux amortissements pour les immobilisations sinistrées	2	
Dépenses de personnel relatives aux chercheurs et techniciens de recherche (sauf dépenses lignes 4 et 5)	3	118 013
Rémunérations et justes prix au profit des salariés auteurs d'une invention résultant d'opérations de recherche	4	
Dépenses de personnel relatives aux jeunes docteurs (à indiquer pour le double de leur montant pour les vingt-quatre premiers mois suivant leur premier recrutement)	5	
Autres dépenses de fonctionnement (hors frais de collection) : (ligne 1 x 75 %) + [(ligne 3 + ligne 4) x 43 %] + ligne 5	6	50 863
Montant total des dépenses de fonctionnement : (ligne 1 + ligne 2 + ligne 3 + ligne 4 + ligne 5 + ligne 6)	7	169 033
Frais de prise et maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	8	
Dépenses de défense de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV)	9	
Dotations aux amortissements de brevets acquis en vue de la recherche et du développement expérimental et de certificats d'obtention végétale (COV)	10	

1 Le crédit d'impôt est calculé par référence aux dépenses exposées au cours de l'année civile. En cas de clôture d'exercice en cours d'année, le montant du crédit d'impôt est calculé en prenant en compte les dépenses éligibles exposées au titre de l'année d'ouverture de l'exercice.

Dépenses liées à la normalisation (<i>à indiquer pour la moitié de leur montant cf. notice</i>)	11	
Primes et cotisations ou part des primes et cotisations afférentes à des contrats d'assurance de protection juridique prévoyant la prise en charge des dépenses exposées dans le cadre de litiges portant sur un brevet ou un certificat d'obtention végétale dont l'entreprise est titulaire dans la limite de 60 000€	12	
Dépenses de veille technologique dans la limite de 60 000 €	13	
Montant total des dépenses de recherche réalisées par l'entreprise (ligne 7 + ligne 8 + ligne 9 + ligne 10 + ligne 11 + ligne 12 + ligne 13)	14	169 033

DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE ² (joindre la liste des organismes à partir du formulaire n° 2069-A-2-SD)	Année civile 2021	
ORGANISMES PUBLICS		
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux ³ , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ⁴ , avec un lien de dépendance :	15a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	15b	
Opérations confiées à des organismes de recherche publics, à des établissements d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master, à des fondations de coopération scientifique agréées, à des établissements publics de coopération scientifique, à des fondations reconnues d'utilité publique du secteur de la recherche agréées, à certaines associations régies par la loi de 1901 et sociétés de capitaux ³ , aux instituts techniques agricoles ou agro-industriels et à leurs structures nationales de coordination, à des communautés d'universités et établissements, à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale ⁴ , sans lien de dépendance (indiquer le double du montant)	16a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	16b	
Total des opérations confiées aux organismes de recherche publics mentionnés aux lignes 15a à 16b : (ligne 15a + ligne 15b + ligne 16a + ligne 16b)	17	
ORGANISMES PRIVÉS		
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés avec un lien de dépendance	18a	
en France :		
à l'étranger ⁵ :	18b	
Opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés sans lien de dépendance	19a	70 922
en France :		
à l'étranger ⁵ :	19b	
Total des opérations confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés : (ligne 18a + ligne 18b + ligne 19a + ligne 19b)	20	70 922
Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes de recherche privés ou experts scientifiques ou techniques agréés Si ligne 20 inférieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le montant indiqué ligne 20 Si ligne 20 supérieure à [(ligne 14 + ligne 17) x 3], reporter le résultat du calcul précité	21	70 922
TOTAL DES DÉPENSES DE SOUS-TRAITANCE		
Total des opérations de sous-traitance : (ligne 17 + ligne 21)	22	70 922

² Conformément à l'article 132 de la loi de finances pour 2020, les opérations de sous-traitance doivent être réalisées par des organismes publics éligibles ou des organismes privés agréés et le doublement d'assiette pour la sous-traitance publique est réservé à la part des dépenses afférentes aux opérations effectivement réalisées par les organismes publics éligibles.

³ Associations ayant pour fondateur et membre un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master ; sociétés de capitaux dont le capital ou les droits de vote sont détenus pour plus de 50 % par un organisme de recherche public ou un établissement d'enseignement supérieur délivrant un diplôme conférant un grade de master. Se reporter à la notice pour connaître l'ensemble des conditions d'éligibilité.

⁴ La prise en compte des opérations confiées à des stations ou fermes expérimentales dans le secteur de la recherche scientifique et technique agricole ayant pour membre une chambre d'agriculture départementale ou régionale dans le calcul du crédit d'impôt ne s'applique qu'aux sommes venant en déduction de l'impôt dû (article 103 de la loi n° 2016-1918 du 29 décembre 2016 de finances rectificative pour 2016).

⁵ Les prestataires publics ou privés peuvent être implantés en France, dans un État membre de l'Union Européenne ou de l'Espace économique européen (UE, Norvège, Islande et Liechtenstein).

Plafonnement des opérations de sous-traitance confiées à des organismes avec un lien de dépendance : <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b (dans la limite du montant figurant ligne 22) n'excède pas 2 000 000 €, reporter ce montant en ligne 23</i> <i>Si la somme des lignes 15a, 15b, 18a et 18b excède 2 000 000 €, reporter 2 000 000 € en ligne 23</i> <i>Pour la somme des lignes 18a et 18b, son montant ne doit pas excéder la limite du montant figurant ligne 21</i>	23	
Montant plafonné des opérations de sous-traitance confiées à des organismes sans lien de dépendance <i>(ligne 16a + ligne 16b + ligne 19a + ligne 19b à prendre en compte dans la limite du montant suivant : (ligne 22 - ligne 23))</i>	24	70 922
Plafonnement général des dépenses de sous-traitance <i>- Sont complétées les seules lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b (lignes 19a, b et 16a, b non complétées) : reporter 2 000 000 € ligne 25</i> <i>- Sont complétées (les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a ou 19b)(lignes 16a, b non complétées) : reporter 10 000 000 € ligne 25 - Sont complétées [(les lignes 15a et/ou 15b et/ou 18a et/ou 18b) + (lignes 19a et/ou 19b)] + (lignes 16a et/ou 16b) : reporter [10 000 000 € + (ligne 16a + ligne 16b dans la limite de 2 000 000 €)] ligne 25</i>	25	10 000 000
Montant total des dépenses de sous-traitance après plafonnements <i>Si la somme des lignes 23 et 24 n'excède pas la ligne 25 : reporter cette somme à la ligne 26</i> <i>Si la somme des lignes 23 et 24 est supérieure à ligne 25 : reporter le montant indiqué ligne 25 à la ligne 26</i>	26	70 922

MONTANT TOTAL DES DÉPENSES de recherche	Année civile 2021	
Montant des dépenses de recherche (ligne 14 + ligne 26)	27	239 955
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁶	28a	
Pour les sous-traitants, le montant des dépenses exposées pour la réalisation des opérations de recherche pour le compte de tiers	28b	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁷	29	19 064
Montant des remboursements de subventions publiques ⁸	30	
Montant net total des dépenses de recherche (ligne 27 - ligne 28a - ligne 28b - ligne 29 + ligne 30)	31a	220 891
Dont montant net des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	31b	

II - DÉPENSES DE COLLECTION OUVRANT DROIT À CRÉDIT D'IMPÔT	Année civile 2021	
Frais de collection	32	
Frais de défense des dessins et modèles dans la limite de 60 000 €	33	
Total des dépenses de collection (ligne 32 + ligne 33)	34	
Montant des subventions publiques remboursables ou non ⁶	35	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt ⁷	36	
Montant des remboursements de subventions publiques ⁸	37	
Montant net total des dépenses de collection (ligne 34 - ligne 35 - ligne 36 + ligne 37)	38a	
Dont montant net des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	38b	

MONTANT NET TOTAL DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION (ligne 31a + ligne 38a)	39a	220 891
Dont montant net des dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 31b + ligne 38b)	39b	

III - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES DE RECHERCHE ET DE COLLECTION

A. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a N'EXCÈDENT PAS 100 000 000 €

⁶ Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

⁷ Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

⁸ Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		Numéro de siret	85272275000027
Montant net total des dépenses de recherche (report de la ligne 31a)	40a		220 891
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b)	40b		
Montant du crédit d'impôt [(ligne 40a - ligne 40b) × 30 % + ligne 40b × 50 %] ⁹	41		66 267
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	42		
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 41 + ligne 42)	43a		66 267
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	43b		

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report de la ligne 38a)	44a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	44b	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement [(ligne 44a - ligne 44b) × 30 % + ligne 44b × 50 %] ⁹	45	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	46	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection avant plafonnement des aides (ligne 45 + ligne 46)	47a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM avant plafonnement	47b	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis	48	
Montant cumulé (ligne 47a + ligne 48)	49	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 48 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 50a Si le montant ligne 49 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 50a le montant déterminé ligne 47a Si le montant ligne 49 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 50a est égal à (200 000 € - montant ligne 48)	50a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM après plafonnement	50b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 43a + ligne 50a)	51a	66 267
Dont montant total du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 43b + ligne 50b)	51b	

B. LORSQUE LES DÉPENSES PORTÉES LIGNE 39a SONT SUPÉRIEURES A 100 000 000 €

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE RECHERCHE		
Montant net total des dépenses de recherche limité à 100 000 000 € (montant indiqué ligne 31a dans la limite de 100 000 000 €)	52a	
Dont montant net total des dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 31b dans la limite de 100 000 000 €)	52b	
Montant du crédit d'impôt relatif aux dépenses de recherche [(ligne 52a - ligne 52b) × 30 % + ligne 52b × 50 %] ⁹	53	
Indiquer la part des dépenses de recherche supérieure à 100 000 000 € (ligne 31a - 100 000 000 €)	54	
Puis déterminer le montant du crédit d'impôt relatif à la fraction supérieure à 100 000 000 € (ligne 54 × 5 %)	55	
Montant total du crédit d'impôt (ligne 53 + ligne 55)	56	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87a)	57	
Montant du crédit d'impôt pour les dépenses de recherche (ligne 56 + ligne 57)	58a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche exposées dans des exploitations situées dans un DOM	58b	

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT POUR LES DÉPENSES DE COLLECTION		
Montant net total des dépenses de collection (report du montant porté ligne 38a)	59a	
Dont montant net total des dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (report de la ligne 38b)	59b	
Plafond disponible (100 000 000 € - ligne 52a)	60	

⁹ Ce taux est de 50 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer

Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise [(Dépenses portées ligne 59a dans la limite de la ligne 60 - Dépenses portées ligne 59 b dans la limite de la ligne 60) x 30 % + (Dépenses portées ligne 59b dans la limite de la ligne 60) x 50 % ⁹	61	
Lorsque la part des dépenses de collection excède le plafond disponible [(ligne 59a - ligne 60)>0] le crédit d'impôt est égal à [(ligne 59a - ligne 60) x 5 %]	62	
Crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées par l'entreprise avant plafonnement (ligne 61 + ligne 62)	63	
Quote part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87b)	64	
Montant du crédit d'impôt avant plafonnement des aides (ligne 63 + ligne 64)	65	
Montant des aides de minimis accordées à l'entreprise dans les conditions du règlement (ue) n° 1407/2013 de la commission, du 18 décembre 2013, relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'union européenne aux aides de minimis	66	
Montant cumulé (ligne 65 + ligne 66)	67	
Montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection après plafonnement : Si le montant ligne 66 est égal à 200 000 €, reporter zéro ligne 68a si le montant ligne 67 est inférieur à 200 000 €, reporter à la ligne 68a le montant déterminé ligne 65 si le montant ligne 67 est supérieur à 200 000 €, le montant à reporter ligne 68a est égal à (200 000 € - montant ligne 66)	68a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM	68b	

Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche et de collection (ligne 58a + ligne 68a)	69a	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche et de collection exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 58b + ligne 68b)	69b	

IV - CALCUL DU CRÉDIT D'IMPÔT AU TITRE DES DÉPENSES D'INNOVATION ENGAGÉES PAR LES PME AU SENS DU DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE

DÉTERMINATION DU CRÉDIT D'IMPÔT

ANNÉE CIVILE 2021

Dotations aux amortissements des immobilisations affectées aux opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	70	331
Dépenses de personnel affecté à la réalisation d'opérations de conception de prototypes ou installations pilotes de nouveaux produits	71	128 522
Autres dépenses de fonctionnement [(ligne 70 x 75 %) + (ligne 71 x 43 %)]	72	55 513
Dotations aux amortissements, frais de prise et de maintenance de brevets et de certificats d'obtention végétale (COV), frais de dépôt de dessins et modèles	73	
Frais de défense des brevets, certificats d'obtention végétale (COV), dessins et modèles	74	
Opérations confiées à des entreprises ou bureaux d'études et d'ingénierie agréés	75	
Montant total des dépenses d'innovation réalisées par l'entreprise (ligne 70 + ligne 71 + ligne 72 + ligne 73 + ligne 74 + ligne 75)	76	184 366
Total des dépenses d'innovation après plafonnement (ligne 76 dans la limite de 400 000 €)	77	184 366
Montant des subventions publiques remboursables ou non 10	78	
Pour les sous-traitants, montant des sommes encaissées au titre des travaux d'innovation qui leur ont été confiées	79	
Montant des dépenses exposées auprès de tiers au titre de prestations de conseil pour l'octroi du bénéfice du crédit d'impôt 11	80	
Montant des remboursements de subventions publiques 12	81	
Montant net des dépenses d'innovation (ligne 77 - ligne 78 - ligne 79 - ligne 80 + ligne 81)	82a	184 366
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	82b	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les micro et petites entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82c	
Dont montant net des dépenses d'innovation exposées par les moyennes entreprises dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	82d	

10 Les subventions publiques, remboursables ou non, doivent être déduites de la base de calcul du crédit d'impôt calculé au titre de l'année ou des années au cours de laquelle ou desquelles les dépenses éligibles, que ces avances ou subventions ont vocation à couvrir, sont exposées, conformément au III de l'article 244 quater B du CGI. (BOI-BIC-RICI-10-10-30-20 § 10).

11 Le montant des dépenses à déduire correspond soit au montant total des rémunérations allouées en contrepartie de ces prestations fixées proportionnellement au montant du crédit d'impôt obtenu par l'entreprise, soit le montant des dépenses exposées autres que les rémunérations proportionnelles excédant 15 000 € hors taxes ou 5 % du montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt minoré des subventions publiques (cf. notice).

12 Le montant des remboursements de subventions publiques doit être multiplié par le rapport existant entre le taux du crédit d'impôt de l'année où la subvention remboursable a été déduite et le taux du crédit d'impôt de l'année où elle est remboursée partiellement ou totalement.

Montant total du crédit d'impôt [(ligne 82a - ligne 82b - ligne 82c - ligne 82d) x 20 % + ligne 82b x 40% + ligne 82c x 40 % + ligne 82d x 35 %] ¹³	83	36 873
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés (reporter le montant indiqué ligne 87c)	84	
Montant du crédit d'impôt au titre des dépenses d'innovation (ligne 83 + ligne 84)	85a	36 873
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM	85b	
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses d'innovation exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse	85c	
Montant total du crédit d'impôt au titre des dépenses de recherche, de collection et d'innovation (ligne 51a ou 69a + ligne 85a)	86a	103 141
Dont montant du crédit d'impôt pour dépenses de recherche, de collection et d'innovation exposées dans des exploitations situées dans un DOM (ligne 51b ou 69b + ligne 85b)	86b	

V - CADRE À SERVIR PAR LES ENTREPRISES DÉCLARANTES QUI DÉTIENNENT DES PARTICIPATIONS DANS DES SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des sociétés de personnes ou groupements assimilés et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		87a		87b		87c	

VI - CADRE À SERVIR POUR LA RÉPARTITION DU CRÉDIT D'IMPÔT ENTRE LES ASSOCIÉS MEMBRES DE SOCIÉTÉS DE PERSONNES OU GROUPEMENTS ASSIMILÉS

Nom et adresse des associés membres de sociétés de personnes et n° SIREN (pour les entreprises)	% de droits détenus dans la société	Quote-part du crédit d'impôt					
		Pour dépenses de recherche		Pour dépenses de collection		Pour dépenses d'innovation	
TOTAL		88a		88b		88c	

VII-1. Entreprises à l'impôt sur les sociétés : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur le relevé de solde n° 2572-SD et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-2. Entreprises à l'impôt sur le revenu : reporter le montant du crédit d'impôt déterminé ligne 86a sur la déclaration de revenus n° 2042-C-PRO et les montants déterminés lignes 86a et 86b sur la déclaration des réductions et crédits d'impôt n° 2069-RCI-SD.

VII-3 . Mobilisation de créance auprès d'un établissement de crédit :

Montant des créances dont la mobilisation est demandée	89
--	----

Les demandes de remboursement immédiat ou à l'issue de la période d'imputation du crédit d'impôt non imputé sur l'impôt sur les sociétés sont formulées sur l'imprimé n° 2573-SD par voie dématérialisée ou sur l'imprimé n° 2573-SD disponible sur le portail fiscal www.impots.gouv.fr.

VIII – SIGNATURE

A SURESNES

Le 14/06/2021

Nom, Qualité LAURENT MAITRE PDG

Signature

Adresse email dominique.laubier@olaqin.fr

Téléphone :

13 Ce taux est porté à 40 % pour les dépenses exposées à compter du 1er janvier 2015 dans des exploitations situées dans un département d'outre-mer. Ce taux est porté respectivement à 35 % pour les moyennes entreprises et à 40 % pour les petites entreprises pour les dépenses exposées dans des exploitations situées sur le territoire de la collectivité de Corse.

14 S'agissant des sociétés relevant du régime de groupe prévu à l'article 223 A du CGI, la société mère joint les déclarations spéciales des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration au relevé de solde 2572 relatif au résultat d'ensemble. Le crédit d'impôt de chaque société du groupe est porté sur la déclaration n°2058-CG.

CRÉDIT D'IMPÔT EN FAVEUR DE LA RECHERCHE - ETAT ANNEXE

Exercice ouvert le	01	01	2021	Clos le	31	12	2021
--------------------	----	----	------	---------	----	----	------

Cachet du service

Nom et prénoms ou dénomination et adresse de l'entreprise	N° SIREN de l'entreprise	Code NACE	62.01Z
	852722750	Activités (cf notice)	A5
OLAQIN 28 QUAI GALLIENI 92150 SURESNES	(ancienne adresse en cas de changement)		

Les entreprises qui ont confié des opérations de R&D à des sous-traitants doivent remplir cet état annexe. Il doit être renseigné en indiquant, opérateur par opérateur (organisme de recherche public ou privé) auquel la société a confié des opérations de recherche, les informations suivantes : le n° SIREN, la dénomination et l'adresse du sous-traitant, le dispositif dans lequel se situe l'opération de sous-traitance (CIR ou CII), le montant des dépenses et la ligne de la déclaration 2069-A-SD sur laquelle la dépense a été inscrite.

Contrairement aux montants à faire figurer dans la déclaration 2069-A-SD, le montant à inscrire est bien le montant non plafonné et non doublé.

[illegible]

1 Cochez la case correspondante.

2 Les lignes de la déclaration 2069-A-SD sur lesquelles les dépenses de sous-traitance peuvent être inscrites sont : 15a, 15b, 16a, 16b, 18a, 18b, 19a, 19b ou 75.

RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT

Le formulaire récapitulatif des réductions et crédits d'impôt doit être transmis obligatoirement par voie électronique.

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021 ou Année : 2021													
Dénomination de l'entreprise : OLAQIN								Néant ☐					
SIREN de l'entreprise		8	5	2	7	2	2	7	5	0	PME au sens communautaire (Cocher la case)		X
Régime de l'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : la société mère du groupe doit souscrire le formulaire n°2069-RCI-SD pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI)													
Si vous êtes la société mère, cocher la case ci-contre										☐			
Dans ce cas, indiquer la dénomination, adresse et SIREN de la société du groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôt sont déclarés (y compris pour les crédits et réductions d'impôt de la société mère)													
Dénomination et adresse													
SIREN													
I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE (1)													
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES													
Réduction d'impôt pour mise à disposition d'une flotte de vélos (article 220 <i>undecies</i> A du CGI) cf n°2079-VLO-FC-SD													
Réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (article 220 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RIP-FC-SD													
CRÉANCES REPORTABLES													
Réduction d'impôt en faveur du mécénat ² (article 238 <i>bis</i> du CGI) cf n°2069-M-FC-SD													
Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen.													
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris													
Dont montants versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME													
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (Montant total (ligne 1 x 9% ³) + (ligne 2 x 9% ³) x 10/90 + ligne 3) (article 244 <i>quater</i> C du CGI) cf n°2079-CICE-FC-SD													
dont montant préfinancé													
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2.5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt hors rémunérations versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte										1			
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte, des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévues à l'article L. 3141-32 du code du travail.										2			
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés										3			
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE													
Crédit d'impôt formation des dirigeants d'entreprise (article 244 <i>quater</i> M du CGI) cf n°2079-FCE-FC-SD													
Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés (article 220 <i>nonies</i> du CGI) cf n°2079-RS-FC-SD													
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres cinématographiques (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2069-CI-FC-SD													

¹ Les déclarations spéciales des réductions et crédits d'impôt figurants au I ont été supprimées. Le formulaire n°2069-RCI-SD constitue le seul support déclaratif de ces réductions et crédits d'impôt.

² Si le montant des dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt en faveur du mécénat est supérieur à 10 000 € au cours de l'exercice, remplir le tableau III en annexe.

³ A partir du 1er janvier 2019, le CICE s'applique aux rémunérations n'excédant pas 2,5 fois le SMIC versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte. Le taux est de 9%.

Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres audiovisuelles (article 220 <i>sexies</i> du CGI) cf n°2079-AV-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 <i>sexies</i> A du CGI) cf n°2079-CAC-FC-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'oeuvres audiovisuelles étrangers (article 220 <i>quaterdecies</i> du CGI) cf n°2079-CINT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 <i>quindecies</i> du CGI) cf 2079-SV-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'oeuvres dramatiques (articles 220 <i>sexdecies</i> du CGI) cf 2079-RT-FC-SD	
Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des PME pour rénovation énergétique des bâtiments à usage tertiaire (art. 27 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles qui n'utilisent pas de produits phytopharmaceutiques à base de glyphosate (article 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
Crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (article 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021)	
II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE ⁴	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET NON RESTITUABLES	
Crédits d'impôt afférents aux valeurs mobilières (article 136 du CGI)	
CRÉANCES REPORTABLES	
Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 <i>quater</i> E du CGI) cf n°2069-D-SD	
Crédit d'impôt en faveur de la recherche (article 244 <i>quater</i> du CGI) cf n°2069-A-SD	103 141
dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM	
CRÉANCES NON REPORTABLES ET RESTITUABLES AU TITRE DE L'EXERCICE OU DE L'ANNÉE	
Crédit d'impôt famille (article 244 <i>quater</i> F du CGI) cf n°2069-FA-SD	
Crédit d'impôt en faveur de l'agriculture biologique (article 244 <i>quater</i> L du CGI) cf n°2079-BIO-SD	
Crédit d'impôt pour dépenses de production d'oeuvres phonographiques (article 220 <i>octies</i> du CGI) cf 2079-DIS-SD	
Crédit d'impôt en faveur des métiers d'art (article 244 <i>quater</i> O du CGI) cf n°2079-ART-SD	
Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 <i>terdecies</i> du CGI) cf n°2079-VIDEO-SD	
Crédit d'impôt sur les avances remboursables pour travaux d'amélioration de la performance énergétique (article 244 <i>quater</i> U du CGI) cf 2078-B-SD	
Crédit d'impôt prêt à taux zéro renforcé (article 244 <i>quater</i> V du CGI) cf n°2078-F-SD	
Crédit d'impôt en faveur du remplacement temporaire de l'exploitant agricole (article 200 <i>undecies</i> du CGI) cf n°2079-RTA-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif (article 244 <i>quater</i> W du CGI) cf n°2079-CIOP-SD	
Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 <i>quater</i> X du CGI) cf n°2079-CIOL-SD	

NOUVEAUTES

- Deux nouveaux crédits d'impôt, créés par la loi de finances pour 2021, sont intégrés à ce formulaire :
- le crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles dans le secteur des cultures permanentes sans glyphosate (art. 140 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
- le crédit d'impôt en faveur des entreprises agricoles disposant d'une certification d'exploitation à haute valeur environnementale (art. 151 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021).
- Une nouvelle réduction d'impôt, créée par la loi de finances pour 2021 est intégrée à ce formulaire :
- la réduction d'impôt pour souscriptions en numéraire au capital des entreprises de presse (art. 147 de la loi n°2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) qui s'applique au titre des exercices clos à compter du 31/12/2021.

⁴ Les crédits d'impôt figurant au II doivent faire l'objet d'une déclaration spéciale distincte de la déclaration n°2069-RCI-SD.

RAPPELS

- Trois nouveaux crédits d'impôt ont été créés par la loi de finances pour 2021 :
 - le crédit d'impôt pour les bailleurs, personnes physiques domiciliées en France au sens de l'article 4 B du code général des impôts ou personnes morales au titre des abandons ou renoncations définitifs des loyers hors taxes et hors accessoires échus au titre du mois de novembre 2020, lorsqu'ils sont afférents à des locaux situés en France et consentis, au plus tard le 31 décembre 2021, au profit d'entreprises locataires (art. 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
 - le crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (art. 220 sexdecies du CGI) au titre des dépenses de création, d'exploitation et de numérisation de représentations théâtrales d'œuvres dramatiques qui s'applique aux demandes d'agrément provisoire déposées à compter du 1er janvier 2021 (art. 22 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) ;
 - le crédit d'impôt en faveur des petites et moyennes entreprises au titre des dépenses engagées entre le 1er octobre 2020 et le 31 décembre 2021 pour la rénovation énergétique des bâtiments ou parties de bâtiments à usage tertiaire dont elles sont propriétaires ou locataires et qu'elles affectent à l'exercice de leur activité industrielle, commerciale, artisanale, libérale ou agricole (art. 27 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021).

INFORMATIONS

Certaines données du formulaire sont susceptibles d'être transmises à la Commission européenne dans le cadre de la transparence des aides d'État :

- case "Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi" ;
- case « Crédit d'impôt pour le rachat d'une entreprise par ses salariés » ;
- case « Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres cinématographiques (article 220 sexies du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres audiovisuelles (article 220 sexies du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt pour dépenses de création audiovisuelle et cinématographique, redevances versées aux organismes de gestion collective et rémunérations versées directement aux auteurs (article 220 sexies A du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt pour dépenses de production de films et d'œuvres audiovisuelles étrangers (article 220 quaterdecies du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt en faveur des entreprises de spectacles vivants musicaux ou de variétés (article 220 quindecies du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt en faveur des représentations théâtrales d'œuvres dramatiques (article 220 sexdecies du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt en faveur des bailleurs pour abandon de loyers commerciaux (article 20 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021) » ;
- case « Crédit d'impôt pour investissement en Corse (article 244 quater E du CGI) » ;
- case "dont crédit d'impôt pour les dépenses exposées dans des exploitations situées dans les DOM"(article 244 quater B du CGI);
- case « Crédit d'impôt pour dépenses de production d'œuvres phonographiques (article 220 octies du CGI) » ;
- case « Crédit d'impôt en faveur des créateurs de jeux vidéo (article 220 terdecies du CGI) » ;
- case "crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur productif"(article 244 quater W du CGI) ;
- case « Crédit d'impôt pour investissements outre-mer dans le secteur du logement social (article 244 quater X du CGI) ».



INSCRIT AU TABLEAU DE L’ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES



SIEGE SOCIAL

10-14, rue Claude Bloch – Maison de l’Artisan – 14000 CAEN
Tél : 02 31 47 71 10 – caen@agileva.fr

BASSE-NORMANDIE

secretariat.bn@agileva.fr - Tél : 02 31 47 71 10

CAEN	BAYEUX	PONT-L’EVEQUE	ALENCON	ARGENTAN	IFS
10-14, rue Claude Bloch Maison de l’Artisan 14000 Caen	99, rue de la Bretagne 14400 Bayeux	Rue de l’Hippodrome ZAC de la Croix Brisée 14130 Pont-l’Evêque	52, bd du 1 ^{er} Chasseurs 61000 Alençon	ZA route de Putanges Rue Jean Monnet 61200 Argentan	6 bis, rue Anton Tchekhov 14123 IFS

HAUTS-DE-FRANCE

secretariat.hdf@agileva.fr - Tél : 03 44 05 53 78

LILLE	SAINT SAULVE	ARRAS	BEAUVAIS	COMPIEGNE	NOGENT-SUR-OISE
Place des Artisans 59000 Lille	383, Av des arts et métiers 59880 Saint-Saulve	7, rue Gustave Eiffel 62000 Arras	1, rue Léonard de Vinci BP 611 60006 Beauvais cedex	5 ter, rue Clément Ader ZAC de Mercière 60200 COMPIEGNE	1, parvis Gersthofen 60180 Nogent-sur-Oise

POITOU-CHARENTES

secretariat.pc@agileva.fr - Tél : 05 49 71 28 00

BOURCEFRANC	BRESSUIRE	CHATELLERAULT	LA ROCHELLE	MELLE	NIORT
4, rue Gustave Oriot ZA Le Riveau 17560 Bourcefranc	2 bis, Allée des Oliviers 79300 Bressuire	209, Gd rue de Châteauneuf L'atelier 86100 Châtellerault	107, avenue Michel Crépeau Maison des Métiers 17041 La Rochelle cedex 1	12 bis, rue Saint-Pierre 79500 Melle	22, rue des Herbillaux BP 1087 79010 Niort cedex 9

PARTHENAY	POITIERS	POITIERS	SAINT-MAIXENT-L’ECOLE	SAINTES	SAINT-MARTIN-DE-RE
1, rue d’Abrantes 79200 Parthenay	19, rue Salvador Allendé 86000 Poitiers	14, rue des Frères Lumière 86000 Poitiers	3, rue Ernest Pérochon Centre Cial panier Fleuri 79400 Saint-Maixent-l’Ecole	26, Cours Maréchal Leclerc 17100 Saintes	19, avenue de Phillipsburg Les Boutiques de St-Martin 17410 Saint-Martin-de-Ré

THOUARS
4, bd Alfred de Vigny 79100 Thouars

VOSGES-LORRAINE

secretariat.vl@agileva.fr - Tél : 03 29 34 46 34

EPINAL	NEUFCHATEAU	REMIREMONT	SAINT-DIE-DES-VOSGES	VITTEL
22, rue Léo Valentin Cité de l’artisanat 88000 Epinal	5, square des Anciens d’Indochine Maison des Services Publics 88300 Neufchâteau	23,25,27 rue du Grand Breuil 88200 Remiremont	7, rue Maurice Jeandon 88100 Saint-Dié-des-Vosges	9, place Lyautey 88800 Vittel

OLAQIN

Société par actions simplifiée au capital de 10 931 186 euros
Siège social : 28 Quai Gallieni 92150 Suresnes
852 722 750 RCS Nanterre

(ci-après, la « **Société** »)

**EXTRAIT DE L'AFFECTATION DE RESULTAT VOTEE
PAR DECISION UNANIME DES ASSOCIES PRISES
PRISE PAR ACTE SOUS SEING PRIVE
EN DATE DU 30 JUIN 2022**

DEUXIEME DECISION

(Affectation du résultat)

La Collectivité des Associés, après lecture du rapport de gestion du Président, décide à l'unanimité d'affecter le résultat de l'exercice pour 23.189 euros au compte « Réserve légale » et pour 440.591 euros au compte « Report à nouveau », lequel poste compte-tenu de cette affectation serait porté de 118.155 euros à 558.746 euros.

La Collectivité des Associés rappelle, en application des dispositions légales et statutaires, que la Société n'a distribué aucun dividende au titre des trois derniers exercices.

[...]

SIXIEME DECISION

(Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités)

La Collectivité des Associés confère, à l'unanimité, tous les pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie, ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir tous dépôts, formalités et publications requises.

« Certifié Conforme »



Laurent MAITRE

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exelmans

Société d'expertise comptable inscrite au tableau
de l'ordre de Paris - Ile de France.

Membre indépendant de **EAI**
INTERNATIONAL

Société de commissariat aux comptes membre
de la compagnie régionale de Paris.

Exelmans Audit & Conseil - 21, rue de Téhéran - 75008 Paris - Tél. : 01 45 20 20 23 - Fax : 01 45 20 20 27
RCS Paris B 482 026 739 - code APE 6920Z - TVA n° FR 584 820 267 39.

OLAQIN

Société par Actions Simplifiée

28 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

R.C.S Nanterre 852 722 750

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société OLAQIN,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société OLAQIN relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d’émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l’audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l’état d’urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d’avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l’organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C’est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l’audit des comptes annuels de l’exercice.

La note « Immobilisations financières » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l’annexe aux états financiers expose notamment les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des titres de participation. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Le paragraphe « Fonds commercial » de la note « Immobilisations incorporelles » de la partie « Règles et méthodes comptables » de l’annexe aux états financiers expose également les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds commercial. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé de ces méthodes comptables et apprécié le caractère raisonnable des modalités retenues pour ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d’exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n’avons pas d’observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-16 du code de commerce. En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 juin 2022

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit & Conseil



Stéphane Dahan

BILAN ACTIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTIF	au 31/12/21			% de l'actif	Bilan N-1 au 31/12/20	% de l'actif
	Brut	Amorts, dépréc.	Net			
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				52		56
Frais d'établissement						
Fonds commercial (1)	15 398 133		15 398 133		15 398 133	
Autres immobilisations incorporelles	377 427	73 439	303 988		103 316	
Immobilisations incorporelles en cours	1 324 709		1 324 709		656 955	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				1		1
Terrains						
Constructions						
Matériels et outillage	348	348			77	
Autres immobilisations corporelles	883 514	605 312	278 202		398 201	
Immobilisations corporelles en cours						
AVANCES ET ACOMPTES						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				15		4
Participations et créances rattachées	4 790 706	640 000	4 150 706		640 000	
Prêts et autres immobilisations financières	452 000		452 000		452 000	
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	23 226 837	1 319 099	21 907 738	73	17 648 682	63
STOCKS ET EN-COURS				4		6
Approvisionnements et matières premières	261 103	509	260 594		140 972	
Marchandises						
Produits finis	1 199 838	131 361	1 068 477		1 454 842	
Produits et travaux en cours						
AVANCES ET ACOMPTES VERSÉS SUR CDES	110		110			
CRÉANCES (3)				18		16
Clients et comptes rattachés	5 122 715	9 460	5 113 255		3 893 449	
Etat TVA - autres taxes	204 620		204 620		402 423	
Associés						
Autres créances	23 885		23 885		281 751	
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT						
DISPONIBILITÉS				5		14
Banque - CCP	1 394 983		1 394 983		4 024 612	
Caisse						
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	146 564		146 564		20 496	
TOTAL ACTIF CIRCULANT	8 353 818	141 330	8 212 488	27	10 218 545	37
Charges à répartir						
Primes de remboursement						
Ecarts de conversion actif	1 559		1 559		4 550	
TOTAL DE L'ACTIF	31 582 214	1 460 429	30 121 785	100	27 871 777	100
(1) Dont droit de bail						
(2) Dont à moins d'un an (nette)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						
Groupe			N	N-1	N-2	
Fonds de roulement = Capitaux permanents - Actif immobilisé			63 083	2 356 223		

BILAN PASSIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PASSIF	Au 31/12/21	% du passif	Bilan N-1 au 31/12/20	% du passif
Capital	10 931 186		10 931 186	
Primes d'émission, de fusion, d'apport	13 355		13 355	
Écart de réévaluation				
Réserves	6 231			
Report à nouveau	118 155		-235	
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	463 780	2	124 622	
Subventions d'investissement				
Amortissements dérogatoires	24 979			
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	11 557 686	38	11 068 927	40
Provisions pour risques	1 559		4 550	
Provisions pour charges				
TOTAL DES PROVISIONS	1 559		4 550	
DETTES FINANCIÈRES		36		33
Emprunts obligataires convertibles			313 317	
Emprunts auprès des établissements de crédit (2)	10 703 288		8 633 333	
Dettes auprès des établissements de crédit (2)	143		10	
Autres emprunts et dettes financières diverses (3)	166 080		254 109	
AVANCES ET ACOMPTES CLIENTS				
DETTES		13		15
Fournisseurs et comptes rattachés	2 021 351		2 463 653	
Etat TVA - autres taxes	632 168		500 031	
Autres dettes fiscales et sociales	1 219 222		1 269 934	
Dettes sur immobilisations	150 920		270	
Autres dettes			126	
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 660 498	12	3 338 067	12
TOTAL DES DETTES (1)	18 553 669	62	16 772 850	60
Écarts de conversion passif	8 872		25 450	
TOTAL DU PASSIF	30 121 785	100 %	27 871 777	100 %
(1) Dont à plus d'un an	9 562 792		8 079 994	
(1) Dont à moins d'un an	8 990 877		8 692 856	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	143		10	
(3) Dont emprunts participatifs				
Groupe	N	N-1	N-2	
Taux d'endettement = Dettes totales / actif	62	60		
Solvabilité à court terme = Réalisations et disponibilités / dettes à - 1 an	77	99		

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 31/10/19 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	4 862 018	28	306 723	2	4 555 295	
dont à l'exportation : 546 571		3				
Production vendue (biens et services)	12 513 459	72	18 087 855	98	-5 574 396	-31
dont à l'exportation : 124 700		1				
Montant net du chiffre d'affaires	17 375 478	100	18 394 578	100	-1 019 100	-6
Production stockée						
Production immobilisée	667 754	4	656 955	4	10 799	2
Subventions d'exploitation	28 667		4 000		24 667	617
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	26 276		17 141		9 135	53
Autres produits	25 760		40 257		-14 497	-36
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	18 123 934	104	19 112 930	104	-988 996	-5
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises	1 232 791	7			1 232 791	
Variation de stocks	1 280 306	7			1 280 306	
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 270 743	7	4 015 519	22	-2 744 776	-68
Variation de stocks	707 949	4	-52 775		760 724	
Autres achats et charges externes	6 728 354	39	7 971 168	43	-1 242 814	-16
Impôts, taxes et versements assimilés	125 870	1	203 513	1	-77 643	-38
Salaires et traitements	3 247 005	19	3 065 635	17	181 370	6
Charges sociales	1 466 140	8	1 387 037	8	79 103	6
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	286 641	2	396 049	2	-109 407	-28
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	109 094	1	43 986		65 108	148
Dotations aux provisions						
Autres charges	18 208		37 708		-19 500	-52
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	16 473 102	95	17 067 839	93	-594 738	-3
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 650 833	10	2 045 091	11	-394 258	-19
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

	Du 01/01/21 Au 31/12/21	% CA	Du 31/10/19 Au 31/12/20	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	4 550				4 550	
Différences positives de change	137 940	1	192		137 748	
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	142 490	1	192		142 298	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	641 559	4	4 550		637 008	
Intérêts et charges assimilées (4)	430 316	2	489 466	3	-59 151	-12
Différences négatives de change	69		24 602		-24 532	-100
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	1 071 944	6	518 618	3	553 325	107
RÉSULTAT FINANCIER	-929 453	-5	-518 426	-3	-411 027	-79
RÉSULTAT COURANT avant impôts	721 379	4	1 526 665	8	-805 285	-53
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital						
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	7 563		1 637 159	9	-1 629 595	-100
Sur opérations en capital			660		-660	-100
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	25 050		2 527		22 522	891
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	32 613		1 640 346	9	-1 607 733	-98
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-32 613		-1 640 346	-9	1 607 733	98
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	224 986	1	-238 303	-1	463 289	194
TOTAL DES PRODUITS	18 266 425	105	19 113 122	104	-846 698	-4
TOTAL DES CHARGES	17 802 644	102	18 988 501	103	-1 185 856	-6
Bénéfice ou Perte	463 780	3	124 622	1	339 159	272

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

007706 - OLAQIN

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		
O		

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 30 121 784,92 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 463 780,44 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 21/04/2022.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

- Acquisition des titres de la SAS AFFID pour un montant de 3 750 000 au 01/07/2021. Un complément de prix a été comptabilisé pour 150 920€.
- La société Olaqin a contracté un emprunt afin de procéder à l'acquisition de l'intégralité des actions composant le capital social de la société AFFID SYSTEMES. Cette acquisition pour un prix de 3.750.000 € a été financée par la trésorerie pour 1.000.000 € et par complément de dette senior pour 2.750.000 €.
- L'exercice précédent a une durée de 14 mois couvrant la période du 31/10/2019 au 31/12/2020.

Chiffre d'affaires :

La société Olaqin a pour activité la sécurisation des transactions de santé, notamment à travers la fourniture aux professionnels de santé (publics et privés) de services et de solutions matérielles et logicielles, dédiées à la mise à jour des cartes vitales, à la sécurisation des feuilles de soins électroniques ainsi qu'à l'encaissement de la part patient par carte bancaire.

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de deux flux, à savoir :

- La vente de produits finis correspondant essentiellement aux terminaux, le revenu est alors reconnu à la livraison du bien.
- Les Prestations de service correspondant quant à elles aux contrats de service avec les établissements et professionnels de santé concernant essentiellement la télé mise à jour, les ventes de packages comprenant les terminaux mis à disposition et loués aux professionnels de santé sur une durée limitée et à un tarif unique. S'agissant des contrats dont la prestation court sur plusieurs exercices, un produit constaté d'avance est reconnu lorsque la facturation est totale dès la mise en place du contrat.

Ratios et échéances à respecter au 31/12/2021 :

Le présent Certificat de Ratios est émis concernant la Période de Test courant du 1er janvier **2021** au 31 décembre **2021**.

Pour la Période de Test couverte par le présent Certificat de Ratios :

- le Ratio R1 est égal à 1,99 ;
- le Ratio R2 est égal à 1,14 ;

L'indicateur d'excess cash-flow s'élève à 200.694 €

Nous confirmons qu'aucun Défaut ni aucun Cas de Défaut n'est en cours à la date du présent.

Autres informations :

- Existence d'une consolidation conventionnelle. Le groupe consolidé est composé de Affid Systèmes, Jade-I et Olaqin, société consolidatrice.
- Signature d'une convention intégration fiscale avec les sociétés intégrées en date du 31 mars 2022 avec effet au 01/01/2022 pour une durée d'un an avec tacite reconduction sauf dénonciation au moins 8 jours avant la date de clôture.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général dans sa version consolidée au 1er janvier 2019.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisés à l'actif.

Frais d'augmentation de capital, de fusion, de scission, d'apport sont comptabilisés en charges.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

La valeur d'utilité du fonds correspond à ses flux de trésorerie futurs après impôt et actualisés, établis sur 5 ans avec valeur terminale, en utilisant des hypothèses opérationnelles (taux de croissance des ventes, taux de marge notamment).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût de production.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Option pour le traitement comptable des coûts de développement :

Les dépenses des frais de développement éligibles sont comptabilisées à l'actif.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages industriels	3 à 5 ans ans
- Matériels et outillages	3 à 5 ans ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, y compris les frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Le poste titres de participation enregistre la valeur d'acquisition des titres détenus par la société dans les sociétés dont elle assure le contrôle ou dans lesquelles elle exerce une influence, directement ou indirectement.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'usage des titres devient inférieure à la valeur comptable. L'écart constaté fait l'objet d'une dotation aux dépréciations des titres puis, si nécessaire, des créances détenues sur la filiale. Elle peut éventuellement être complétée d'une provision (pour risques et charges). La valeur actuelle des titres s'apprécie par rapport à la quote-part de la situation nette détenue ou par la méthode des flux de trésorerie actualisés de la filiale.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Option de traitement des charges financières :

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition des stocks ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des stocks, et sont comptabilisés en charges.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DETTES**Note 5.10 – Emprunts et dettes financières**

Les emprunts et dettes financières se décomposent comme suit :

En milliers d'euros

	31-déc-20	Augmentation	Diminution	31-déc-21
Emprunt obligataires	2 500	0	0	2 500
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (a)	6 133	2 750	-1 279	7 604
Dépôts et cautionnements reçus	254	0	-88	166
Intérêts courus sur emprunts	313	286	0	599
Concours bancaires (trésorerie passive)	0	0	0	0
Total Emprunts dettes financières	9 201	3 036	-1 367	10 870

La société Olaqin a souscrite à un contrat de refinancement en date du 30/12/2020 afin de refinancer le crédit d'acquisition du fonds de commerce et l'avance en compte courant d'associé. Le crédit est décomposé ainsi :

- a) Le crédit refinancement de 7M€ est divisé en deux tranches : une tranche amortissable de 5.2M€ (sur 6 ans) et une tranche remboursable in fine de 1.8M€.

Caractéristique de l'emprunt obligataire :

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Objet	Emprunt Obligataire convertible en actions
Date	31/10/2019
Durée	6 ans -31/12/2026
Montant K€	2 500
Taux d'intérêt	10% - Capitalisés
Modalités de remboursement	In fine

Au 24 juin 2021 et afin de permettre le financement partiel d'Affid et des frais d'acquisition, le groupe a demandé aux Prêteurs initiaux la modification du Contrat de Crédits afin d'ajouter un crédit d'acquisition d'un montant maximum de 2.750.000 EUR, divisé en deux tranches, une tranche amortissable d'un montant de 2.062.500 EUR et une tranche remboursable in fine d'un montant de 687.500 EUR.

Le remboursement in fine interviendra en 2026.

Le contrat conclu auprès des arrangeurs mandatés (banque CIC EST, BNP PARIBAS, Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), les coordinateurs (BNP PARIBAS et Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France), l'agent (Caisse d'épargne et de prévoyance Ile-de France) et les prêteurs initiaux est assorti de covenants.

Les ratios à respecter pour cette échéance sont : Ratio R1 inférieur à 2.5x et Ratio R2 non testé.

Le Ratio R1 désigne, à une date donnée, le rapport Dettes financières Nette sur l'EBITDA

Le ratio R2 désigne, à une date donnée, le rapport Free Cash-Flow sur Service de la Dette.

FRAIS D'ÉMISSION D'EMPRUNTS

Les frais d'émission d'emprunts sont soit maintenus en charges pour la totalité dans l'exercice où ils sont exposés ou soit répartis sur la durée de l'emprunt. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

- Existence d'une caution pour les locaux "28 Quai Galliéni à SURESNE (92).

NOTION DE RÉSULTAT COURANT ET EXCEPTIONNEL

Les éléments des activités ordinaires mêmes exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont compris dans le résultat courant.

Seuls les éléments ne se rapportant pas aux activités ordinaires de l'entreprise sont constatés en résultat exceptionnel.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FRAIS DE CONSTITUTION, DE TRANSFORMATION ET DE PREMIER ÉTABLISSEMENT

A compter de l'exercice 31/10/2019, l'entreprise a opté pour la comptabilisation en charge de ce type de frais.

Ces frais sont soit imputés sur le montant de la prime d'émission, soit comptabilisés directement en charges, soit comptabilisés à l'actif. La société a décidé de comptabiliser ces frais en charges.

AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET AVANCES ET ACOMPTES

Les immobilisations en cours concernent le développement d'une plateforme digitale (démarrage en 2020) qui est un outil destiné à centraliser l'intégralité des offres de services du Groupe (Stellair, TMAJ, ...) et des données d'usage en découlant, permettant d'interagir avec les utilisateurs dans le cadre de l'exploitation quotidienne des solutions (qualification prospection, proposition, souscription, facturation, ...). Cette plateforme digitale est destinée à devenir l'outil de gestion interne des offres de services de nouvelle génération.

Désignation	VALEUR NETTE
Immobilisations incorporelles en cours	1 324 709
TOTAL AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, AVANCES ET ACOMPTES	1 324 709

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations	
					suite à réévaluation	acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL	13 679		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	16 165 991		920 599
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.				
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			348		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers		17 421		
		Matériel de transport				
		Matériel de bureau & mobilier informatique		753 583		114 463
Emballages récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				771 352		114 463
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations			640 000		4 150 706
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières			452 000		
TOTAL				1 092 000		4 150 706
TOTAL GENERAL				18 043 021		5 185 768

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
			par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL			13 679	
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			17 086 590	
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				348	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			17 421	
		Matériel de transport				
		Mat. bureau, inform., mobilier		1 953		866 094
Emb. récupérables & divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL				1 953	883 862	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				4 790 706	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				452 000	
TOTAL					5 242 706	
TOTAL GENERAL				1 953	23 226 837	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	10 639	3 040		13 679
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	10 627	49 133		59 761
TOTAL	21 266	52 173		73 439
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Inst. générales agen. aménag.			
Inst. techniques matériel et outil. industriels	270	77		348
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	1 742		1 912
	Matériel de transport			
	Mat. bureau et informatiq., mob.	372 633	1 953	603 401
	Emballages récupérables divers			
TOTAL	373 073	234 540	1 953	605 660
TOTAL GENERAL	394 340	286 713	1 953	679 100

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles			24 979				24 979
TOTAL			24 979				24 979
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL			24 979				24 979
Total général non ventilé			24 979				24 979

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATIONS

- Les dotations aux amortissement dérogatoires correspondent aux frais d'acquisition des titres "AFFID" dont le montant brut est de 250k€

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires		24 979		24 979
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL			24 979		24 979
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges	4 550	1 559	4 550	1 559
TOTAL		4 550	1 559	4 550	1 559
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations		640 000		640 000
	- incorporelles				
	- corporelles				
	- Titres mis en équivalence				
	- titres de participation				
Provisions pour dépréciation	- autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours	32 236	99 634		131 870
	Sur comptes clients	11 750	9 460	11 750	9 460
	Autres provisions pour dépréciation				
TOTAL		43 986	749 094	11 750	781 330
TOTAL GÉNÉRAL		48 536	775 631	16 300	807 867
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		141 330	43 986	
	- financières		641 559	4 550	
	- exceptionnelles		24 978		

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES					
Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			utilisées	non utilisées	
Provisions pour litiges					
Prov. pour garanties données aux clients					
Prov. pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Prov. pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Prov. pour renouvellement des immobilisations					
Prov. pour gros entretien et grandes réparations					
Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	4 550,23	1 558,68	4 550,23		1 558,68
TOTAL	4 550,23	1 558,68	4 550,23		1 558,68
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
d'exploitation		141 329,94	43 985,70		
financières		641 558,67	4 550,23		
exceptionnelles		24 978,44			

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)										
JADE-I - 28 Quai Gallieni SURESNES (92) - 50474651200046	321 270	-451 869	100,00	640 000				185 356	-50 811	
AFFID SYSTEMES - 28 Quai Gallieni SURESNES(92) - 38042372300028	7 622	663 108	100,00	3 999 786	3 999 786			1 285 017	138 661	
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Informations financières (5)	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenu en %	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS 1. Filiales non reprises au §A : a. Filiales françaises b. Filiales étrangères 2. Participations non reprises au §A : a. Dans des sociétés françaises b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	1 297 666,21		289 942,76	1 007 723,45
Matières premières	140 972,27	120 130,58		261 102,85
Autres approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits	7 637,87	184 476,24		192 114,11
TOTAL	1 446 276,35	304 606,82	289 942,76	1 460 940,41

ACTIF CIRCULANT

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	452 000		452 000
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	10 579	10 579	
	Autres créances clients	5 112 137	5 112 137	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés	9 413	9 413	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	204 620	204 620	
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	coll. publiques	4 563	4 563	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés	4 667	4 667	
	Divers			
TOTAUX	Groupe et associés (2)	5 242	5 242	
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	146 564	146 564	
	Charges constatées d'avance			
TOTAUX		5 949 785	5 497 785	452 000
Renvois (1) (2)	Montant			
	des			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	146 564
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	146 564

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	4 563
Disponibilités	
TOTAL	4 563

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	SOLDE INITIAL	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE FINAL
Capital social	10 931 186			10 931 186
Primes liées au capital social	13 355			13 355
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale		6 231		6 231
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Écart d'équivalence				
Report à nouveau	-235	118 391		118 155
Résultat de l'exercice	124 622	463 780	124 622	463 780
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées		24 979		24 979
TOTAL	11 068 927	613 381	124 622	11 557 686

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)		3 071 712		3 071 712	
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	7 631 719	1 306 719	6 325 000	
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)		166 080		166 080	
Fournisseurs & comptes rattachés		2 021 351	2 021 351		
Personnel & comptes rattachés		549 798	549 798		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		615 606	615 606		
Etat &	Impôts sur les bénéfices	17 946	17 946		
autres	Taxe sur la valeur ajoutée	632 168	632 168		
collectiv.	Obligations cautionnées				
publiques	Autres impôts, tax & assimilés	35 871	35 871		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés		150 920	150 920		
Groupe & associés (2)					
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)					
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance		3 660 498	3 660 498		
TOTAUX		18 553 669	8 990 877	9 562 792	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 750 000			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 279 167			
(2)	Montant divers emprunts, dett/associés				

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	3 660 498
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	3 660 498

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	599 122
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	496 574
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	790 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	1 886 411

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 413 719,78 Euros.

Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

Taux d'actualisation 0,35 %

Départ volontaire à 65 ans

ENGAGEMENTS DONNÉS

CAISSE D'EPARGNE :

Garanties sur le prêt n° C430079 de la Caisse d'épargne pour 1 768 000€ sur 70 mois :

- Nantissement de compte-titres pour un montant de 5 200 000€
- Nantissement du Fonds de commerce pour un montant de 5 200 000€

Garanties sur le prêt n° c430080 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 612 000€ sur 82 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 1 800 000€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 1 800 000€.

Garanties sur le prêt n° c433795 de la Caisse d'Epargne pour 701 250€ sur 52 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 2 062 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 2 062 500€
- Cession créances de droit commun pour un montant de 2 062 500€

Garanties sur le prêt n° c433796 de la Caisse d'Epargne en différé d'amortissement pour 233 750 € sur 64 mois :

- Nantissement de comptes-titres pour un montant de 687 500€
- Nantissement du fonds de commerce pour un montant de 687 500€.
- Cession créances de droit commun pour un montant de 687 500€

BNP :

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

Garanties affectées à un engagement

TYPE	DEVISE	MONTANT
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	907 500,00
NANTISS.FONDS DE COMMERCE	EUR	5 963 000,00
GAGE CPTÉ INSTR.FINANCIERS	EUR	5 963 000,00

AUTRES RENSEIGNEMENTS SUR LE CLIENT

UNILAN :

Date de prise d'effet : 30/12/2019
Date d'échéance : 31/10/2026
Montant du contrat : 594 000,00
Montant utilisé : 594 000,00

Date de prise d'effet : 30/12/2019
Date d'échéance : 31/10/2025
Montant du contrat : 1 144 000,00
Montant utilisé : 1 144 000,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021
Date d'échéance : 31/10/2026
Montant du contrat : 226 875,00
Montant utilisé : 226 875,00

Date de prise d'effet : 24/06/2021
Date d'échéance : 31/10/2025
Montant du contrat : 544 500,00
Montant utilisé : 544 500,00

CIC :

GARANTIES DE LA SOCIETE

NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	2 937 000,00 EUR (*)
DELEGATION D'ASSURANCE OU DE CONTRAT DE CAPITALISATION	495 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	2 937 000,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE COMPTE DE TITRES FINANCIERS CHEZ UN TIERS	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE FONDS DE COMMERCE	907 500,00 EUR (*)
NANTISSEMENT DE CREANCES	907 500,00 EUR (*)
(*) Montant garanti à l'origine, dans la limite de la créance restant due.	

ENGAGEMENTS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ENGAGEMENTS REÇUS

Détail des cautions bancaires et avals

● Numéro de dossier : E008102

Date d'ouverture :

06/2020

Encours :

361 600,00 €

Date d'échéance :

01/2030

Durée totale du crédit :

115 mois

I6551087-CAUTION BAIL COMMERCIAL

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	25 000	20 000
TOTAL	25 000	20 000

LES EFFECTIFS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	50,00	45,00
Ingénieurs et cadres	42,00	38,00
Agents de maîtrise	5,00	6,00
Employés et techniciens		
Ouvriers		
Apprenti	3,00	1,00

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

007706 - OLAQIN

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Pénalités et amendes	5 000	
Charges exceptionnelles diverses	2 563	
Dotations aux amortissements exceptionnelles	71	
Dotations amortissements dérogatoires	24 979	
TOTAL	32 613	